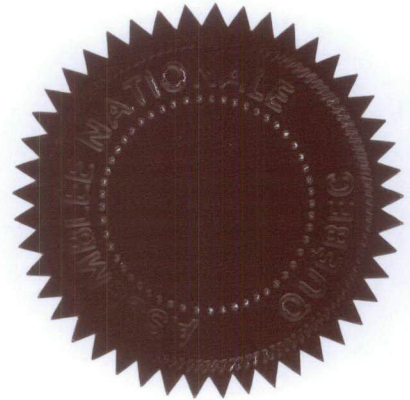




Le 31 mai 2006

Monsieur Michel Bissonnet
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4



Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous faire rapport des activités de la section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) pour l'année 2005-2006.

Vous trouverez en annexe les fiches synoptiques de chacune de nos activités tenues au cours de cette période.

Objectifs de la section

La section du Québec adhère pleinement aux objectifs de l'APF visant à représenter, auprès des instances exécutives francophones, les intérêts et les aspirations des peuples de la Francophonie ainsi qu'à favoriser la coopération et à renforcer la solidarité au sein de la communauté francophone.

La section du Québec entend participer au renforcement de l'État de droit, de la démocratie, des droits de la personne et des institutions parlementaires au sein de la communauté francophone, notamment par la promotion de la Déclaration de Bamako et de sa mise en œuvre. Cette priorité se traduit par un appui marqué au Réseau des femmes parlementaires de l'APF, par une participation assidue aux travaux de l'APF et à ses activités de coopération.

La section s'intéresse également à l'implantation du Cadre stratégique décennal (2004-2014) de la Francophonie, adopté lors du X^e Sommet à Ouagadougou (Burkina Faso) en novembre 2004. Dans cette perspective, la section du Québec a proposé que l'APF assure un suivi du respect, par les opérateurs de la Francophonie, des priorités établies par les chefs d'État et de gouvernement.

1. The first part of the paper discusses the importance of the study of the history of the United States. It is argued that a knowledge of the past is essential for a full understanding of the present and for the development of a sound policy for the future.

2. The second part of the paper deals with the question of the role of the individual in the history of the United States. It is shown that the actions of individuals have often been decisive in the course of the nation's development.

3. The third part of the paper considers the influence of the environment on the history of the United States. It is pointed out that the physical and social conditions of the country have played a significant role in shaping its development.

4. The fourth part of the paper discusses the role of the United States in the world. It is argued that the United States has a special responsibility to lead the world in the development of a new international order.

5. The fifth part of the paper deals with the question of the future of the United States. It is shown that the United States has a great future ahead of it, but that it must first overcome its present problems.

6. The sixth part of the paper discusses the role of the United States in the development of the world. It is argued that the United States has a special responsibility to lead the world in the development of a new international order.

7. The seventh part of the paper deals with the question of the future of the United States. It is shown that the United States has a great future ahead of it, but that it must first overcome its present problems.

À l'heure de la mondialisation, il importe également de soutenir les initiatives en faveur de la diversité culturelle. Ainsi, à titre de rapporteur sur ce thème, la section du Québec a joué un rôle de premier plan dans la définition de la position de l'APF eu égard à l'adoption d'une convention sur la diversité culturelle par l'UNESCO. La section du Québec a représenté l'APF lors de la 33^e Session de la Conférence générale de l'UNESCO (Paris, octobre 2005), au cours de laquelle les États membres ont adopté la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*. De plus, convaincue de l'importance pour les parlementaires d'être informés des négociations commerciales en cours à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la section du Québec effectue également, au sein de l'APF, le suivi des travaux de cette organisation.

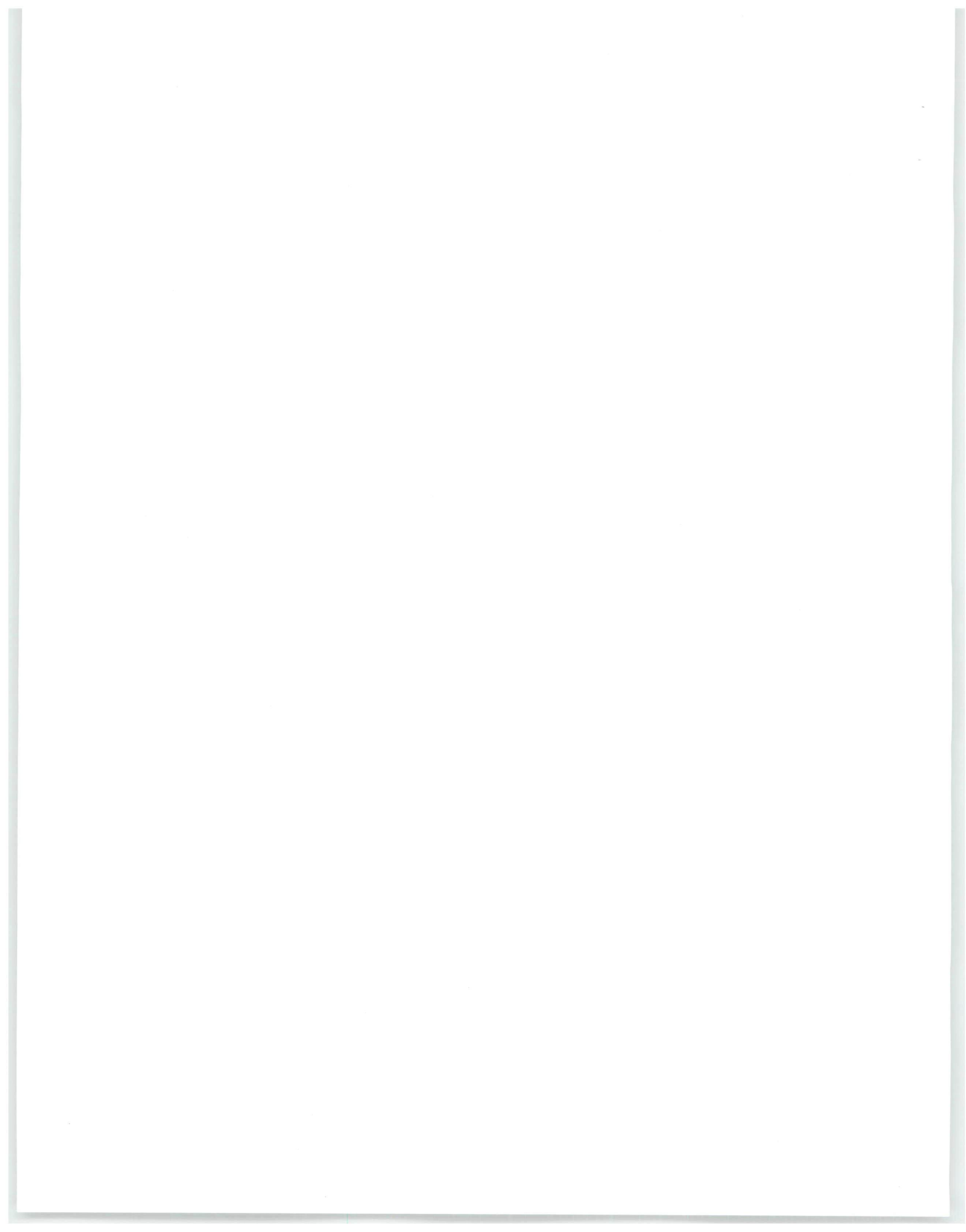
Bilan des activités de l'année 2005-2006

Au cours de l'exercice 2005-2006, des membres de la section du Québec ont participé à une douzaine d'activités au cours desquelles ils ont pu poursuivre les objectifs énoncés plus haut. Des député(e)s de l'Assemblée nationale occupent les postes de vice-président de la Commission politique et de la Commission de la coopération et du développement. De plus, les parlementaires de l'ANQ membres de la Commission des affaires parlementaires ainsi que de celle de l'éducation, des affaires culturelles et des communications y occupent des postes de rapporteurs. Soulignons également que notre députée membre du comité directeur du Réseau des femmes parlementaires y est également rapporteure.

L'Assemblée nationale a été l'hôte, du 19 au 23 avril 2005, de la réunion de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'APF. Quelque 17 sections provenant des régions de l'Afrique, de l'Europe et de l'Amérique ont pris part à cette activité.

Une délégation a participé à la XXXI^e Session plénière de l'APF qui s'est tenue à Bruxelles (Belgique) du 6 au 9 juillet 2005. En plus de prendre part aux activités de la Session de l'APF, les députés de l'ANQ ont également participé aux rencontres intersessionnelles des commissions et du Réseau des femmes parlementaires. La participation active de nos membres au sein des différentes instances contribue ainsi au rayonnement international de l'ANQ.

Sur le plan régional, la section du Québec continue d'assumer un leadership qui favorise le maintien et le renforcement des liens entre les parlementaires francophones d'Amérique. Depuis juillet 2003, notre section détient la présidence de la Conférence des présidents de section (CPS) de la région. Nous avons pris part à la XXII^e Session de l'Assemblée régionale Amérique de l'APF, qui a eu lieu à Edmonton (Alberta) en septembre 2005 ainsi qu'à la Conférence des présidents de section qui s'est déroulée à Augusta (Maine) en mars 2006.



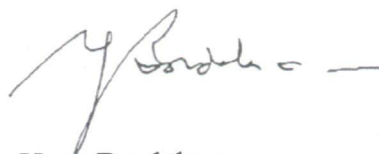
Conclusion

Ce bref survol des activités de la dernière année démontre la participation dynamique de la section du Québec tant aux activités internationales que régionales de l'APF. L'année qui vient nous permettra de travailler tout aussi énergiquement à l'atteinte de nos objectifs relativement à la promotion et au respect des engagements francophones en matière de démocratie, d'État de droit et de diversité culturelle.

Nous suivrons attentivement les engagements qui résulteront du prochain Sommet de la Francophonie (Bucarest, 28-29 septembre 2006) ainsi que le processus de ratification de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* de l'UNESCO.

Une attention particulière sera accordée à l'évolution de la situation en Haïti. Notre section entend veiller à ce que la Francophonie en général, et l'APF en particulier, apporte tout le soutien nécessaire à cet État qui relève d'une double crise politique et économique dont sa population a malheureusement trop souffert.

Je reste à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.



Yvan Bordeleau
Député de l'Acadie et vice-président de la
section du Québec de l'Assemblée
parlementaire de la Francophonie

p. j. Fiches synoptiques

SÉMINAIRE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION SUR LA CONVENTION SUR L'ÉLIMINATION DE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES FEMMES

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la section du Québec de l'APF
- Antananarivo (Madagascar)
- 6 et 7 avril 2005

Participant

- M^{me} Francine Gaudet, députée de Maskinongé et rapporteure du Réseau des femmes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

Contexte

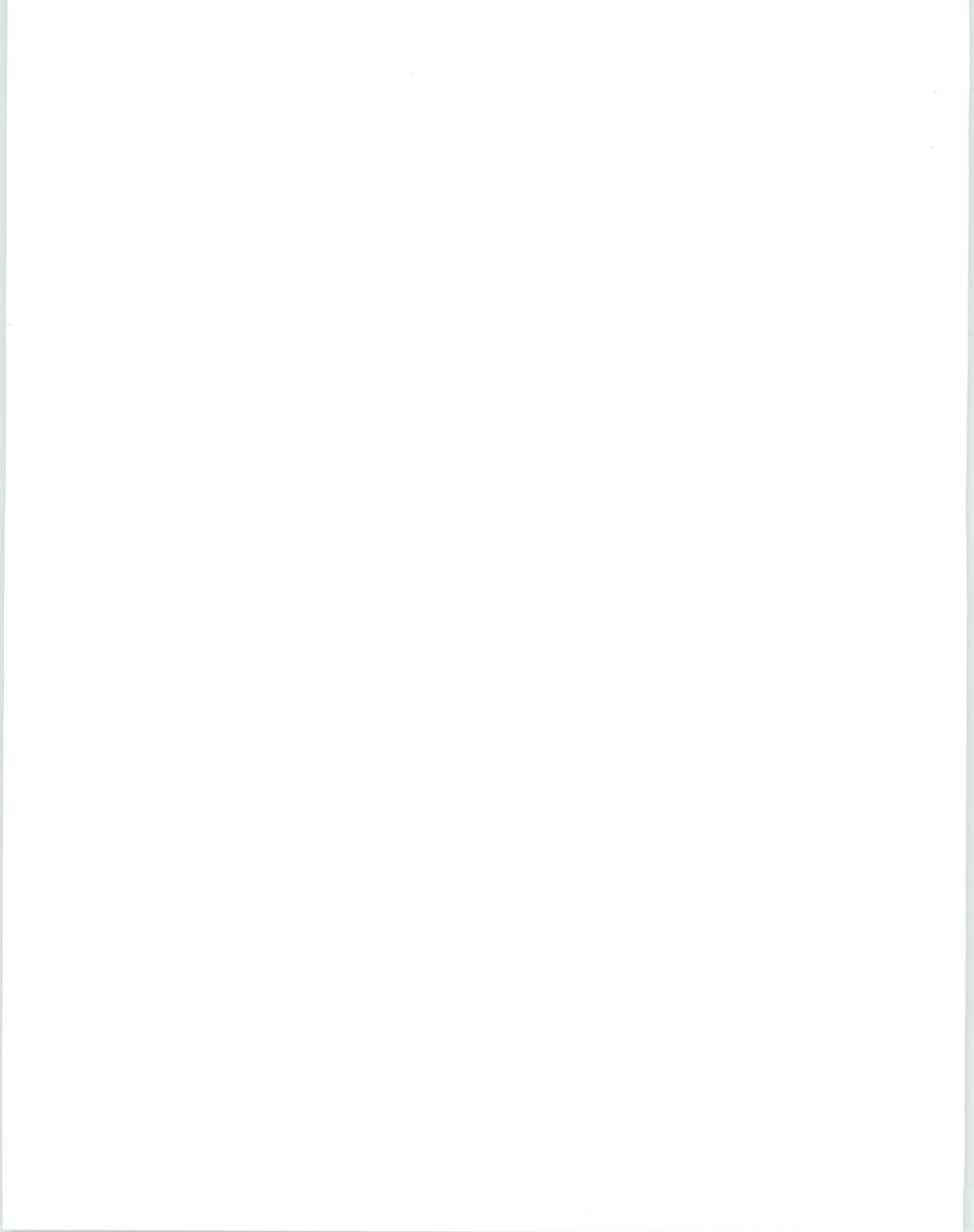
- À la suggestion de M^{me} Francine Gaudet, rapporteure sur le thème de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le Réseau a souhaité l'organisation de trois séminaires d'information et de sensibilisation sur la CEDEF au bénéfice des femmes parlementaires de l'APF des régions d'Afrique de l'Ouest, d'Europe et de l'Océan indien. Cette initiative a donné naissance à un nouveau programme de coopération en partenariat avec l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (Délégation aux droits de l'Homme et à la démocratie).
- L'objectif général de ces séminaires est la connaissance approfondie de cette convention des Nations Unies par le plus grand nombre possible de femmes parlementaires francophones afin de renforcer leur capacité à veiller à la mise en œuvre de cette convention dans leurs pays respectifs.
- Un premier séminaire s'est déroulé à Bamako (Mali) en octobre 2004. Le séminaire d'Antananarivo est le second séminaire organisé par l'APF sur ce thème à l'intention des femmes parlementaires de l'espace francophone. M^{me} Francine Gaudet a participé au séminaire à titre de rapporteure du Réseau sur le thème de la CEDEF.

Thème

- La Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et son protocole facultatif

Objectifs et enjeux

- Appuyer les femmes parlementaires de l'Océan Indien dans leur engagement politique pour une société démocratique, juste et équitable.
- Permettre à la rapporteure de se familiariser avec la réalité des femmes parlementaires de cette région et d'enrichir son rapport sur le thème de la CEDEF.



Objectifs et enjeux (suite)

- Affirmer le leadership de l'ANQ en matière de contenu au sein du Réseau des femmes parlementaires de l'APF, instance mise sur pied sous l'impulsion de la section du Québec de l'APF.

Commentaires/conclusions

- Pendant deux jours, quelque 30 participantes provenant des parlements de Madagascar, de l'Ile de la Réunion, des Seychelles et de l'Ile Maurice ont pu entendre des interventions de conférenciers portant sur des thèmes généraux et plus spécifiques : présentations de la CEDEF et de son protocole facultatif qui rend la convention davantage contraignante ainsi que du Protocole additionnel à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits de la Femme. Le lien étroit qui existe entre les deux instruments juridiques a été mis en lumière. Des membres du Comité de la CEDEF, le comité responsable de la mise en oeuvre de la convention, ont effectué une vue comparée de l'application de la convention en Afrique de l'Ouest et dans l'Océan indien. Par des exemples précis, elles ont illustré les difficultés rencontrées et indiqué des moyens d'aider les gouvernements dans la préparation des rapports exigés par le Comité de la CEDEF.
- Les expertes ont insisté sur le rôle primordial que doivent jouer les parlementaires dans le processus de contrôle de leur gouvernement et dans le processus d'élaboration de lois nationales conformes à la CEDEF.
- Au terme du séminaire, les participantes ont adopté une déclaration dans laquelle elles expriment leur préoccupation par le fait que la CEDEF enregistre un grand nombre de réserves qui sont souvent incompatibles avec l'objet et le but de la convention. Les parlementaires attribuent la lenteur des progrès enregistrés sur le plan du respect des droits des femmes au manque de volonté politique des États. En ce sens, elles s'engagent à veiller à une meilleure application de tous les droits énoncés dans la convention. À cette fin, elles demandent notamment à leurs gouvernements de lever les réserves à la Convention pour assurer l'égalité des hommes et des femmes; de traduire la CEDEF et son protocole facultatif dans les langues nationales; d'assurer la présence des parlementaires dans les délégations nationales chargées de présenter le rapport de leur pays devant le Comité de la CEDEF; de ratifier le protocole facultatif à la CEDEF ainsi que le protocole additionnel à la Charte Africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme. Elles demandent notamment à leurs parlements de veiller à ce que tout projet de loi soit conforme à la CEDEF et d'identifier les lois, pratiques traditionnelles, coutumières ou religieuses discriminatoires à l'égard des femmes et d'engager un processus de réforme législative en vue de leur abolition.

Commentaires/conclusions
(suite)

- En participant à ce séminaire, Mme Gaudet a pu enrichir son rapport sur les droits des femmes et ultimement faire cheminer la Déclaration issue du séminaire à l'Assemblée plénière de l'APF, maximisant ainsi son impact.

Coûts

- Per diem	1 067,34 \$
- Transport	12 057,73 \$
- Autres	80,00 \$
Total	13 205,07 \$

(2006-05-31)

**RÉUNION DE LA COMMISSION DE L'ÉDUCATION,
DE LA COMMUNICATION ET DES AFFAIRES CULTURELLES DE
L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)**

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la section du Québec de l'APF
- Québec (Québec)
- 19 au 23 avril 2005

Participants

- M. Jacques Chagnon, député de Westmount—Saint-Louis, rapporteur de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'APF
- Mme Pascale Langlois, secrétaire administrative de la section du Québec de l'APF
- Mme Marie Tanguay, conseillère à la direction des relations interparlementaires et internationales

Contexte

- M. Chagnon a participé à cette réunion statutaire de la Commission à titre de rapporteur. Depuis le dépôt de l'« *Avis sur le dialogue des cultures* » devant les chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie, à Beyrouth, en novembre 2002, la section du Québec conserve son poste de rapporteur de la Commission sur le suivi du dossier de la diversité culturelle.

Thèmes

- Rapport sur la situation du français dans les organisations internationales
- Rapport sur le suivi de l'élaboration d'une convention sur la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques par l'UNESCO et l'état des négociations commerciales
- Suivi du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)
- Les droits des orphelins du SIDA
- Suivi des activités du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/Sida
- Suivi des travaux sur la conservation et la réhabilitation du patrimoine bâti
- Des experts ont été entendus par la Commission :
 - M. Ivan Bernier, sur la diversité culturelle
 - M. Francisco-Jose Valliente, sur le SMSI
 - et le Dr. Réjean Thomas, sur les activités de «Médecins du monde» dans la lutte contre le VIH/sida

Objectifs et enjeux

- Faire valoir la position et le savoir-faire du Québec relativement aux sujets traités par la Commission.
- Affirmer le leadership du Québec sur la question de la diversité culturelle, enjeu majeur de la Francophonie.

Commentaires/conclusions

- M. Chagnon a présenté aux membres de la Commission son rapport de suivi sur les négociations d'une convention internationale sur la diversité culturelle par l'UNESCO et les négociations commerciales en cours. Après discussion, les membres de la Commission ont décidé d'adopter une déclaration afin de marquer leur appui à l'avant-projet de Convention rédigé par l'Unesco.
- Il a été décidé que la CECAC serait représentée lors de la rencontre du SMSI à Tunis en novembre 2005 et qu'un suivi serait fait.
- MM Joël Bourdin (France) et Jacques Chagnon (Québec) ont été désignés co-rapporteurs de l'Avis de l'APF sur le thème «La Francophonie vers la société de l'information et du savoir par l'éducation pour tous», destiné au prochain Sommet de la Francophonie prévu à Bucarest en septembre 2006.

Coûts

Total	18 136,00 \$
--------------	---------------------

(2006-05-31)

RÉUNION DE LA COMMISSION DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la section du Québec de l'APF
- Damas (Syrie)
- 25 au 28 avril 2005

Participants

- M. Guy Lelièvre, député de Gaspé, rapporteur de la Commission des affaires parlementaires de l'APF
- M. Dominic Dumont, secrétaire administratif adjoint de la section du Québec de l'APF

Contexte

- Le député de l'ANQ a participé à cette activité de la section du Québec de l'APF en tant que rapporteur de la Commission des affaires parlementaires. Il a présenté un rapport d'étape sur le contrôle parlementaire en Francophonie, en plus de participer aux discussions portant sur les questions à l'ordre du jour.

Thèmes

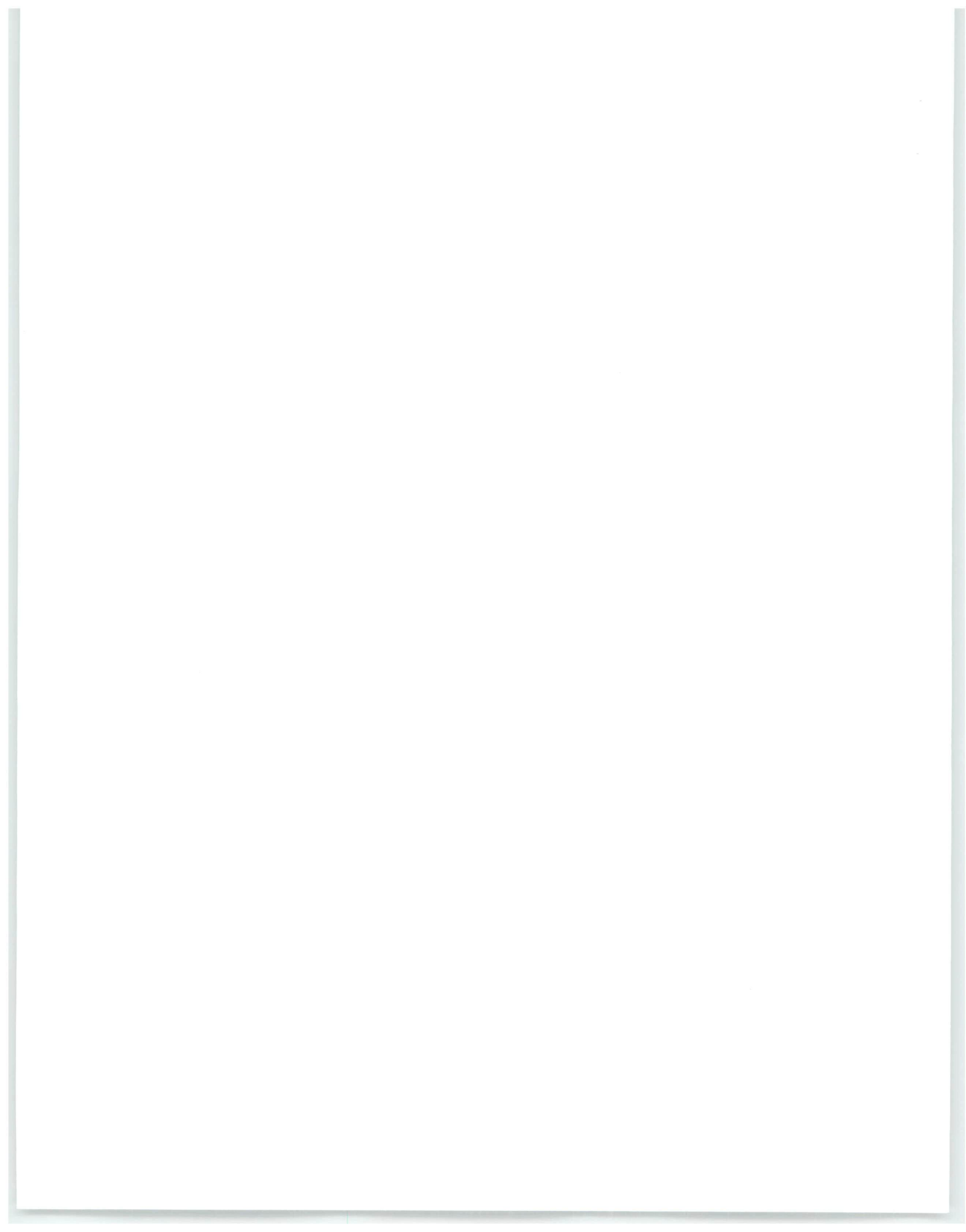
- Outre le rapport préliminaire sur le contrôle parlementaire en Francophonie, les thèmes suivants étaient à l'ordre du jour :
 - Le Parlement francophone des jeunes
 - La représentation des collectivités locales
 - Le projet Noria
 - Les missions d'observation électorales
 - Les stages de formation et les séminaires parlementaires
 - Le projet de répertoire de procédure parlementaire (ou traité de droit parlementaire) dans l'espace francophone

Objectifs et enjeux

- Assurer une présence active de l'ANQ auprès des partenaires de la Francophonie, plus particulièrement sur les questions relatives au soutien à l'État de droit et à la consolidation des institutions parlementaires et électorales en Francophonie multilatérale.
- Promouvoir l'expertise de l'ANQ en matière de coopération interparlementaire, particulièrement auprès de ses partenaires africains, toujours présents aux réunions de cette commission.

Commentaires/conclusions

- La participation de l'Assemblée nationale à la Commission des affaires parlementaires a permis de rappeler l'importance primordiale que le Québec attache à la consolidation de la démocratie parlementaire. À cet effet, en participant activement aux échanges sur les stages de formation, les séminaires parlementaires, les missions d'observation des élections, le projet Noria et le Parlement francophone des jeunes, l'ANQ a démontré son intérêt à promouvoir un soutien dynamique et actif au processus de renforcement des institutions parlementaires dans les pays en cours de transition démocratique.



Commentaires/conclusions
(suite)

La section du Québec a présenté les résultats préliminaires de son vaste projet de recherche sur les mesures de contrôle parlementaire en vigueur au sein de l'ensemble des parlements de la Francophonie, tout en invitant les sections représentées à Damas à corriger et bonifier l'information les concernant, en vue de la présentation d'un second rapport d'étape plus étoffé à la XXXI^e Session de l'APF, à Bruxelles, en juillet 2005.

Coûts

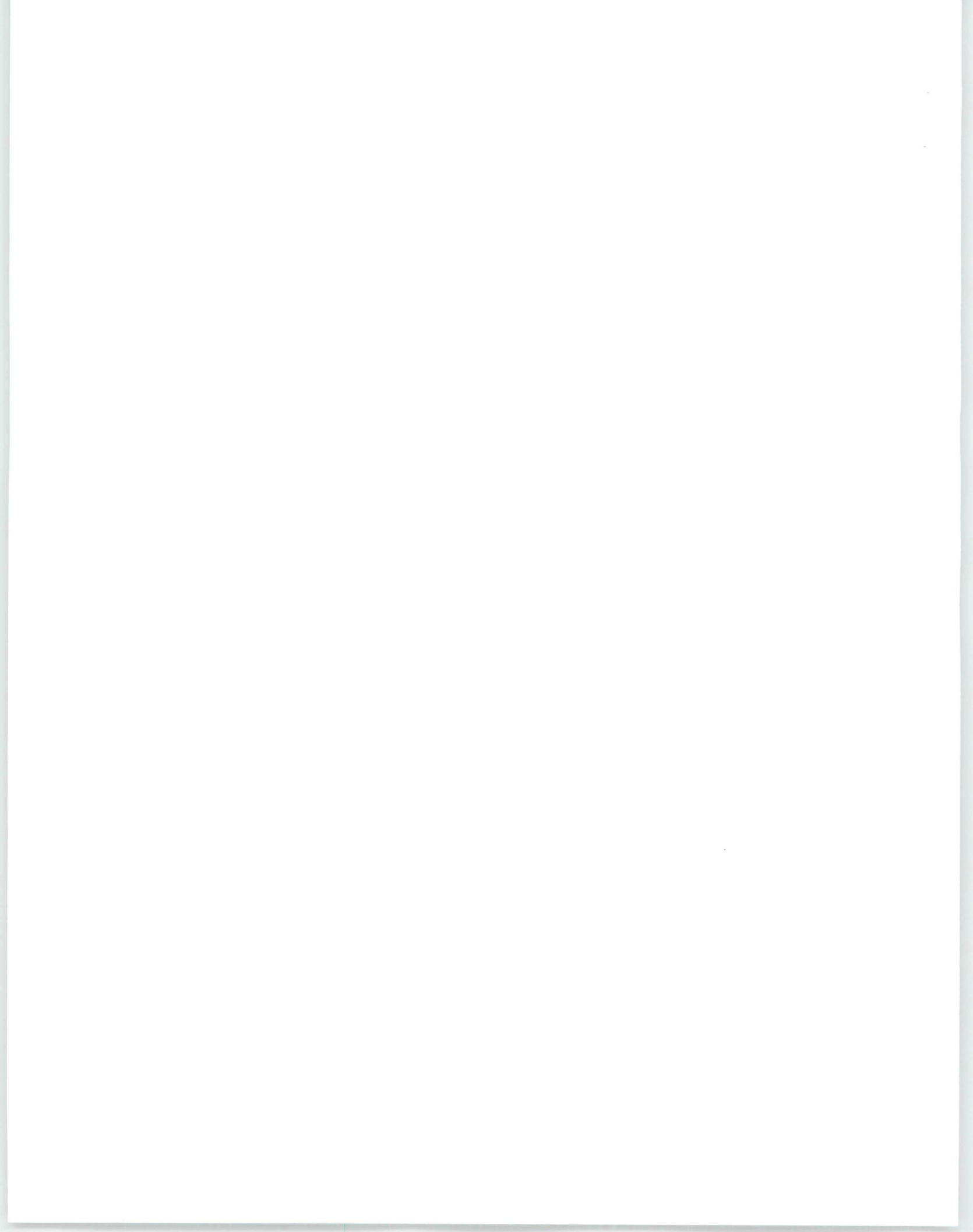
- Per diem	2 027,36 \$
- Transport	14 529,55 \$
- Autres	20,00 \$
Total	16 576,91 \$

(2006-05-31)

**30^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE
LA FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES
ET ACADIENNE DU CANADA (FCFA)**

Fiche synoptique

<u>Activité</u>	- Activité de la section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie - Richmond (Colombie-Britannique) - 11 juin 2005								
<u>Participants</u>	- M. Jean Dubuc, député de la Prairie - M^{me} Danielle Doyer, députée de Matapédia								
<u>Contexte</u>	- Depuis 1989, la section du Québec de l'APF prend part à l'Assemblée générale annuelle de la FCFA.								
<u>Thème</u>	- Assemblée générale annuelle et remise du Prix boréal de la Francophonie à la Société nationale de l'Acadie								
<u>Objectifs et enjeux</u>	- Sensibiliser le leadership de la Francophonie canadienne à l'existence de l'APF, au bien-fondé des objectifs qu'elle poursuit et à ses réalisations. - Poursuivre la concertation avec les organismes de la Francophonie en vue de promouvoir le rayonnement de la langue française. - Développer une meilleure connaissance mutuelle et resserrer les liens avec les représentants des communautés francophones en vue de contribuer au renforcement du fait français en Amérique.								
<u>Commentaires/conclusions</u>	- Les députés de l'ANQ ont pu tisser des liens avec des francophones de différentes communautés du Canada. - La participation de l'Assemblée nationale a servi à rappeler l'importance primordiale que le Québec attache à la Francophonie sur ce continent.								
<u>Coûts</u>	<table><tr><td>- Per diem</td><td>1 090,92 \$</td></tr><tr><td>- Transport</td><td>2 358,97 \$</td></tr><tr><td>- Autres</td><td>280,00 \$</td></tr><tr><td>Total</td><td>3 729,89 \$</td></tr></table>	- Per diem	1 090,92 \$	- Transport	2 358,97 \$	- Autres	280,00 \$	Total	3 729,89 \$
- Per diem	1 090,92 \$								
- Transport	2 358,97 \$								
- Autres	280,00 \$								
Total	3 729,89 \$								



MISSION D'OBSERVATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES À L'ÎLE MAURICE

Fiche synoptique

Activité

- Participation de la section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) à une mission d'observation électorale de la Francophonie
- Île Maurice, 3 juillet 2005

Participant

- M. Luc Thériault, député de Masson

Contexte

- Cette mission d'observation d'élection était organisée par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) suite à une demande des autorités de l'Île Maurice.
- Le secrétariat général de l'OIF a transmis cette demande au Secrétariat général de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).
- La section du Québec de l'APF représentait la région Amérique au sein de la délégation.
- Les élections législatives se sont déroulées le 3 juillet 2005.

Thèmes

- N/A

Objectifs et enjeux

- Appuyer les processus de démocratisation et la consolidation de l'État de droit dans l'espace francophone par l'accompagnement des processus électoraux.
- Contribuer, dans le respect de la souveraineté des États et dans le cadre de la législation nationale en vigueur, à assurer la transparence et l'intégrité du processus électoral.
- Rédaction puis diffusion d'un rapport rendant compte des conditions dans lesquelles s'est déroulée la consultation électorale.
- Susciter une concertation avec d'autres missions d'observation internationales.
- Positionner l'Assemblée nationale du Québec en ce qui concerne la promotion de la démocratie et le respect de l'État de droit.

Commentaires/conclusions

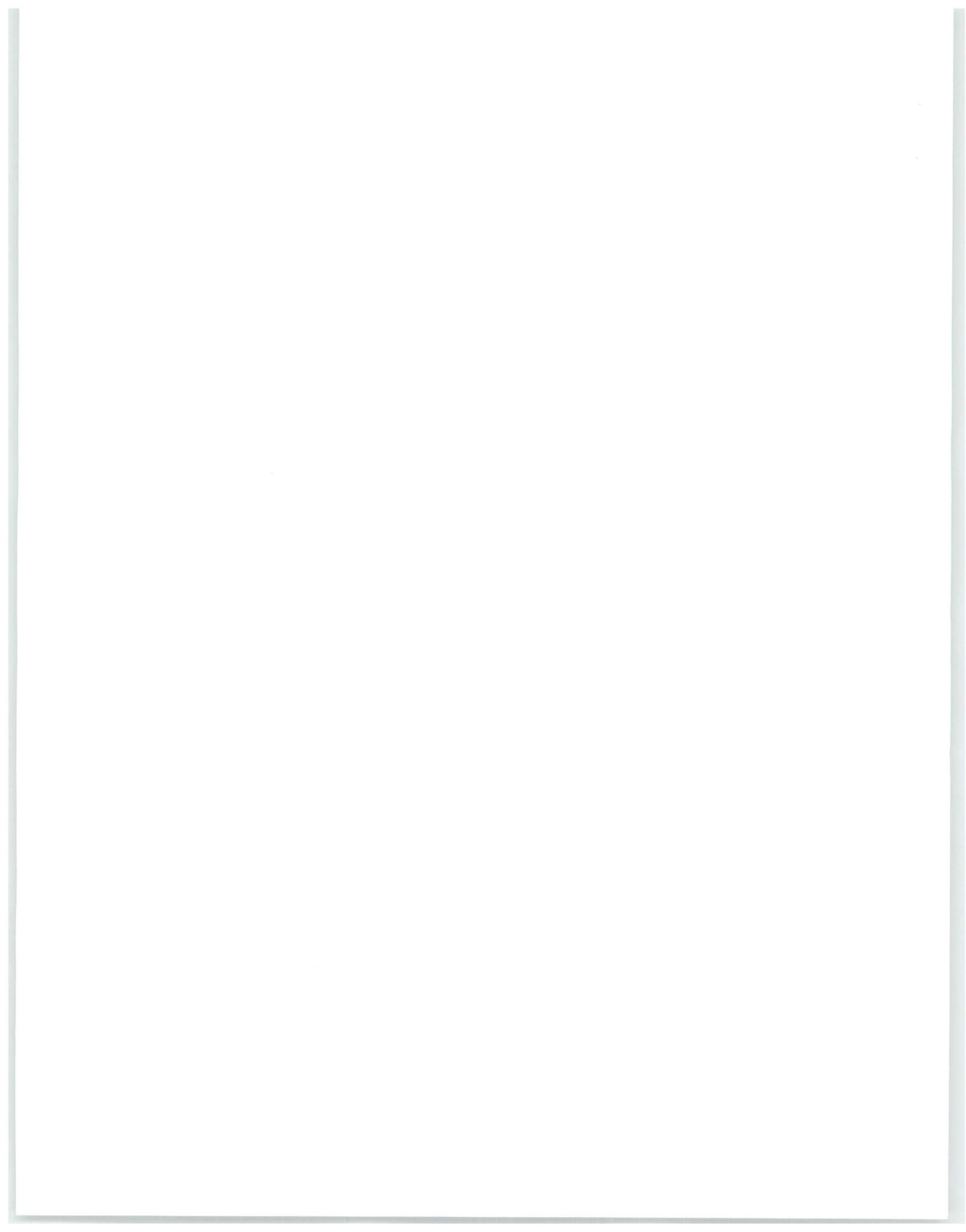
- Le Premier Ministre, Paul Béranger, a dissous le Parlement le 24 avril 2005 et a fixé au 3 juillet la tenue de nouvelles élections législatives. Au total, 634 candidats se sont présentés pour les 62 sièges relevant du suffrage universel direct à pourvoir à l'Assemblée nationale. Sur les 820 000 électeurs inscrits, environ 81 pour cent ont exprimé leur suffrage.

- L'Alliance sociale a remporté la majorité absolue, avec 38 sièges. La coalition MMM-MSM n'a obtenu que 22 sièges, soit 32 de moins qu'aux précédentes élections. L'Organisation du peuple de Rodrigues (OPR) a conservé ses deux sièges. Onze femmes ont été élues, dont quatre faisaient leur entrée au Parlement.
- Le 6 juillet, La Commission électorale a rendu publique la liste des meilleurs perdants, parmi lesquels figure une femme. Quatre candidats de l'AS, deux de la coalition MSM-MMM et deux de l'OPR ont ainsi été nommés.
- Le nouveau Parlement a tenu sa première séance le 12 juillet 2005 et élu M. Rajkeswur Purryag à sa présidence.
- Cette activité a permis de renforcer l'expertise de parlementaires québécois en matière d'observation électorale en Francophonie.

Coûts

Pris en charge par l'Organisation internationale de la Francophonie

(2006-05-31)



RÉUNION DU BUREAU ET XXXI^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

RÉUNION ANNUELLE DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DE L'APF PARLEMENT FRANCOPHONE DES JEUNES

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la section du Québec de l'APF
- Bruxelles (Belgique)
- 5 au 10 juillet 2005

Participants

- M. Michel Bissonnet, président de l'Assemblée nationale et vice-président de l'APF
- M. Yvan Bordeleau, député de l'Acadie et vice-président de la Commission politique de l'APF
- M^{me} Jocelyne Caron, députée de Terrebonne et vice-présidente de la Commission de la coopération et du développement de l'APF
- M. Jacques Chagnon, député de Westmount - Saint-Louis et rapporteur de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'APF
- M^{me} Francine Gaudet, députée de Maskinongé et rapporteure du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
- M. Guy Lelièvre, député de Gaspé et rapporteur de la commission des affaires parlementaires
- M. François Côté, secrétaire général de l'Assemblée nationale
- M^{me} Lise Grondin, directrice de cabinet du président
- M. Dominic Toupin, responsable du Service Affaires européennes et Francophonie
- M^{me} Pascale Langlois, secrétaire administrative de la section du Québec de l'APF

Contexte

- Seule activité annuelle au cours de laquelle les parlementaires de l'APF se réunissent en Assemblée plénière, la Session constitue à la fois l'aboutissement des travaux effectués par les quatre commissions et le Réseau des femmes parlementaires au cours de l'année écoulée et le coup d'envoi des travaux de la prochaine année. C'est au cours de cette session que sont notamment adoptées les résolutions présentées par les commissions, qui se réunissent simultanément la journée précédant l'ouverture des travaux de l'Assemblée plénière.
- Le Bureau représente l'exécutif de l'APF. Entre les sessions de l'APF, le Bureau contrôle l'exécution des décisions de l'Assemblée plénière. Le Bureau se réunit au moins deux fois par année, soit une fois à la veille de la Session de l'APF et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle.

Contexte (suite)

- La réunion annuelle du Réseau des femmes se déroule en marge de la Session. Le Réseau participe par ses débats à la réflexion menée au sein de l'APF sur les questions intéressant spécifiquement les femmes et les questions qui concernent l'ensemble de l'espace francophone.
- En marge de la XXXI^e Session de l'APF se tenait la troisième Session du Parlement francophone des jeunes. Deux jeunes Québécois, M^{me} Josianne Cyr et M. Julien Provencher-Proulx, ont participé à cet exercice de formation civique qui a réuni 80 étudiants provenant des parlements membres. Ils ont travaillé à la rédaction d'un « Livre blanc », qui se veut une contribution à la réalisation des principaux objectifs du Cadre stratégique décennal de la Francophonie.

Thème

- Examen et adoption finale des rapports et des résolutions émanant des commissions ainsi que du Réseau des femmes parlementaires

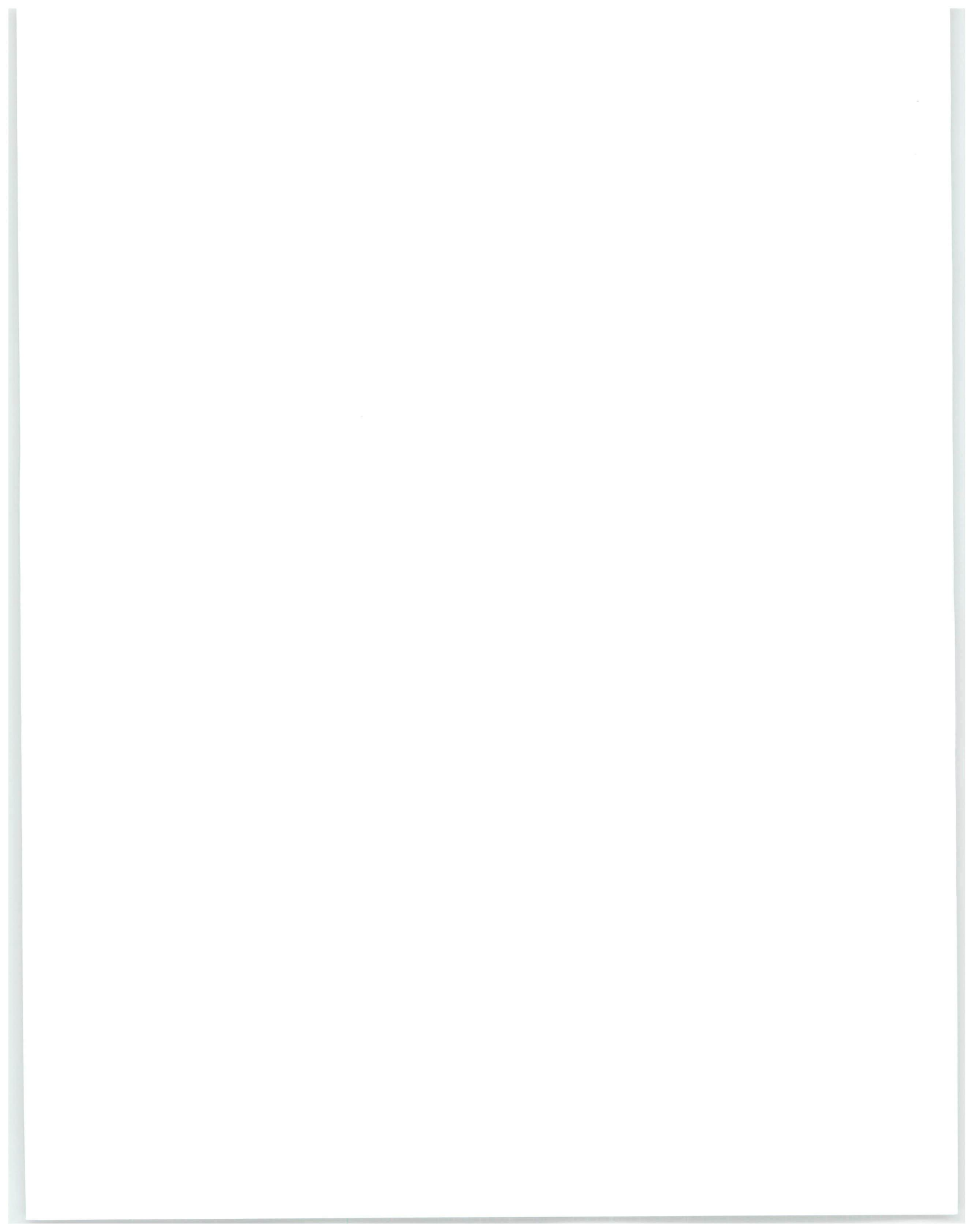
Objectifs et enjeux

- Les enjeux pour la section du Québec consistaient à assurer l'adoption, en commission et en plénière, des rapports présentés par les parlementaires québécois au sein des commissions et du Réseau des femmes parlementaires ou sur lesquels le Québec dispose d'une expertise particulière. Il s'agissait en outre de démontrer l'importance qu'accorde l'Assemblée nationale à la Francophonie multilatérale et le rôle majeur qu'elle entend continuer à y jouer.
- À la fin de la XXXI^e Session de l'APF, l'Assemblée plénière procédait à l'élection des membres du Bureau, et successivement, du président de l'APF, du premier vice-président et du trésorier dans une perspective de rotation géographique. Selon le règlement de l'APF, l'élection se déroule aux deux ans. La section du Québec entendait renouveler les postes occupés par les députés de l'ANQ au sein du Bureau, des commissions permanentes et du Réseau des femmes parlementaires.

Commentaires/conclusions

- Le président de l'Assemblée nationale a participé à la réunion du Bureau de l'APF à titre de vice-président. Il a confirmé l'engagement de l'Assemblée nationale du Québec à envoyer au Secrétariat général de l'APF, à Paris, un stagiaire de l'Université Laval de septembre 2005 à avril 2006. Au point de l'ordre du jour portant sur la participation croissante des parlementaires de l'APF à des activités internationales d'envergure, M. Bissonnet a informé ses collègues que l'ANQ allait assumer la participation du rapporteur Jacques Chagnon à la 33^e Session de la Conférence générale de l'UNESCO à Paris, en octobre 2005. Le président de l'Assemblée nationale a en outre appuyé une proposition visant à confier au secrétariat général de l'APF le mandat de formuler des scénarios pour financer ce type d'activités.

- Le président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Michel Bissonnet, a fait une intervention dans le cadre du débat général de l'Assemblée plénière qui portait sur le thème « *L'apport de la Francophonie à la diversité culturelle dans le mouvement de la mondialisation* ». Le président a fait valoir dans son exposé l'expérience québécoise en matière de soutien aux industries culturelles et de promotion de la diversité culturelle.
- M. Yvan Bordeleau, vice-président et rapporteur de la Commission politique, a présenté un projet de rapport sur « *Le suivi du Sommet de Ouagadougou et du cadre stratégique décennal de la Francophonie* ». Ce rapport est appelé à constituer la première partie de l'Avis qui sera présenté par l'APF aux chefs d'État et de gouvernement ayant le français en partage à Bucarest (Roumanie), en 2006. M. Bordeleau a proposé une démarche, qui a été avalisée par le Bureau de l'APF, sollicitant l'apport des commissions et du Réseau des femmes parlementaires pour enrichir la première partie de l'Avis. Cette démarche vise à faire en sorte que l'APF suive de manière plus large les engagements pris par les chefs d'États et de gouvernement de la Francophonie lors des Sommets.
- M. Jacques Chagnon, rapporteur de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles, a présenté un rapport portant sur l'adoption d'une Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles par l'UNESCO. Dans la foulée de ce rapport, une résolution a été adoptée en séance plénière. Elle encourage notamment les chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie à adopter la convention qui a été élaborée et finalisée en juin dernier par l'UNESCO.
 À titre de co-rapporteur, avec la section française de l'APF, du prochain Avis de l'APF qui sera présenté lors du Sommet de la Francophonie à Bucarest (Roumanie en 2006), M. Chagnon a soumis aux membres de la commission un plan détaillé de l'avis. Le thème de l'avis est le suivant : « La Francophonie vers la société du savoir et de l'information par l'éducation de tous. » Après quelques échanges, les parlementaires ont approuvé le plan détaillé proposé par la section du Québec et ont convenu qu'une première version du document pourrait être étudiée lors du Bureau de la commission, prévu en novembre 2005.



Commentaires/conclusions (suite)

- Au sein de la Commission de la coopération et du développement, la vice-présidente M^{me} Jocelyne Caron a présenté, conjointement avec la section du Burkina Faso, un rapport sur « *Le suivi des négociations internationales dans le cadre des travaux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)* ». À la suggestion des rapporteurs, une résolution sur l'implication de l'APF dans les négociations commerciales internationales menées sous l'égide de l'OMC a été adoptée. Les parlementaires recommandent notamment que l'APF obtienne un statut d'observateur auprès de l'UIP (Union interparlementaire) lui permettant ainsi de participer aux conférences parlementaires sur l'OMC.
- M. Guy Lelièvre a présenté aux membres de la Commission des affaires parlementaires un projet de rapport sur « *Le contrôle parlementaire en Francophonie* ». Ce rapport, qui vise à répertorier les diverses mesures de contrôle parlementaire exercées au sein des 74 sections membres de l'APF, sera complété dans les prochains mois.
- M^{me} Francine Gaudet a présenté au Réseau des femmes parlementaires de l'APF son rapport sur « *Le suivi de la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDEF) et de son protocole facultatif* ». La rapporteure a enrichi son rapport des exposés et des échanges qui ont eu lieu dans le cadre de deux séminaires organisés par l'APF sur la CEDEF, à l'intention des femmes parlementaires d'Afrique de l'Ouest et de l'Océan Indien. Ces deux activités ont abouti à la rédaction d'une déclaration du Réseau des femmes parlementaires sur la CEDEF, qui a été adoptée en séance plénière. Le comité directeur du Réseau, qui s'est réuni en marge de la réunion annuelle du Réseau, a décidé de poursuivre la tenue de séminaires auprès des femmes parlementaires sur le thème de la CEDEF. Cette initiative avait été proposée par la rapporteure de la section du Québec. Il a été convenu que M^{me} Gaudet poursuivra son rapport sur ce thème important pour les femmes parlementaires.
- La section du Québec a été réélue à tous les postes qu'elle brigait au sein des différentes instances de l'APF.

Coûts

- Per diem	21 344,64 \$
- Transport	12 893,70 \$
- Autres	206,42 \$
Total	34 444,76 \$

(2006-05-31)

**CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DE SECTION (CPS)
DE LA RÉGION AMÉRIQUE
(APF)**

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la section du Québec de l'APF
- Edmonton (Alberta)
- 15 et 17 septembre 2005

Participants

- M. Yvan Bordeleau, député de l'Acadie et vice-président de la section du Québec de l'APF
- Mme Pascale Langlois, secrétaire administrative de la section du Québec de l'APF

Contexte

- Depuis juillet 2003, M. Michel Bissonnet, président de l'Assemblée nationale, est président de la Conférence des présidents de section (CPS) de la Région Amérique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). Ce mandat lui échoit jusqu'en juillet 2007. Il est remplacé ici par le vice-président de la section, M. Yvan Bordeleau.
- La Conférence des présidents est formée des présidents et des vice-présidents des sections membres de la Région Amérique de l'APF ainsi que du chargé de mission.
- La Conférence des présidents contrôle, entre les sessions, l'exécution des décisions de l'Assemblée régionale dont elle exerce les pouvoirs par délégation. La Conférence se réunit au moins deux fois par année.

Thèmes

- Ordre du jour de la Conférence des présidents de section :
 1. Rapport du Chargé de mission sur les activités de la Région Amérique, de juillet 2004 à juillet 2005
 2. Compte rendu des points saillants de la réunion du Bureau (5 juillet) et de la XXXI^e Session de l'APF (5 au 10 juillet) tenues à Bruxelles
 3. Calendrier prévisionnel des activités régionales 2005-2006
 4. État des revenus et des dépenses du Fonds de la Région Amérique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie 2004-2005
 5. Augmentation des cotisations des sections
 6. Éléments d'information sur la XXII^e Session de l'Assemblée régionale Amérique de l'APF
 7. Prochaine rencontre de la Conférence des présidents de section (hiver 2006)

Objectifs et enjeux

- Conserver le rôle clé de la section du Québec dans l'organisation des travaux de la Région Amérique de l'APF.
- Resserrer les liens entre les parlementaires québécois et leurs homologues francophones d'Amérique.
- Réviser la gestion des revenus et dépenses de la Région Amérique.

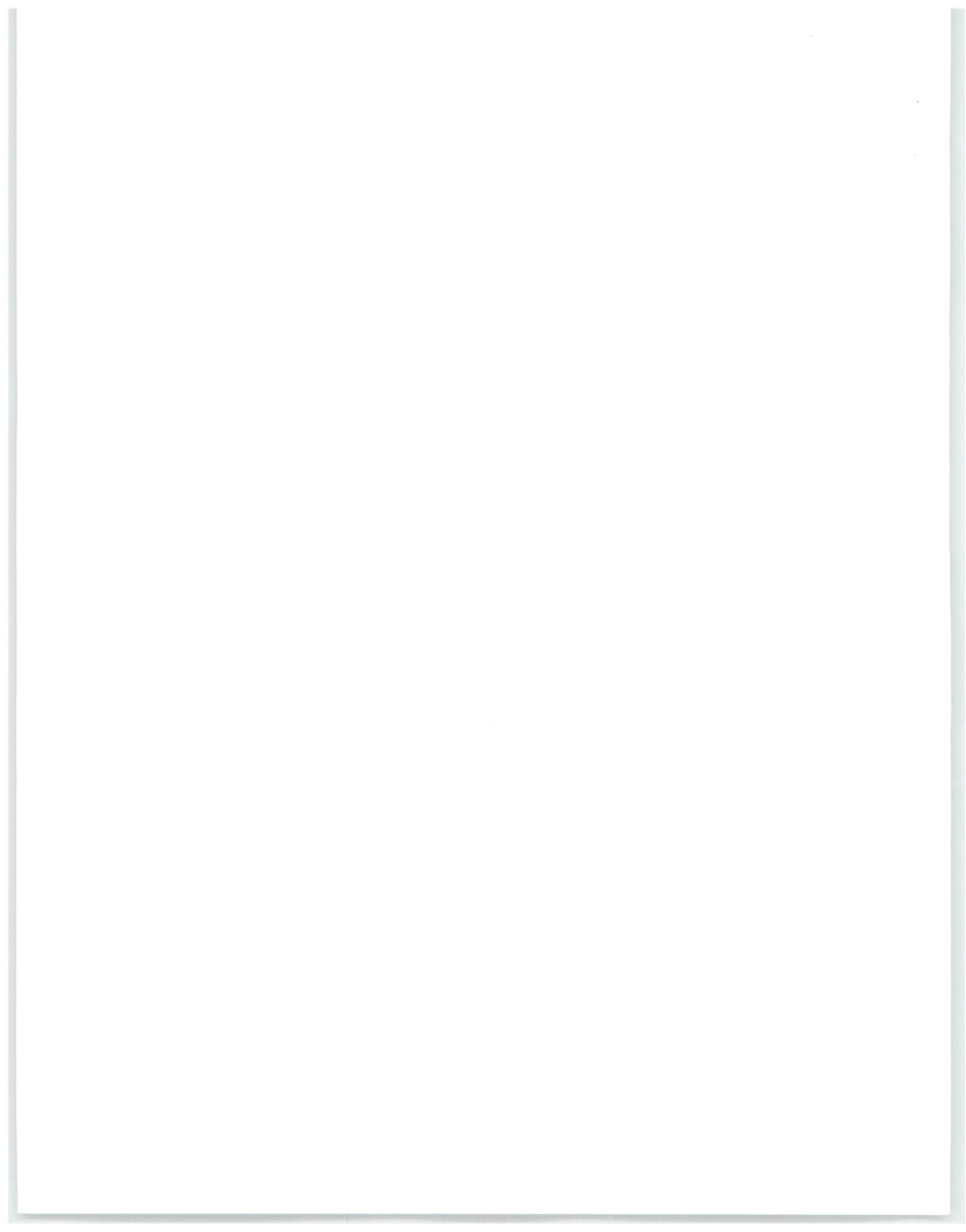
Commentaires/conclusions

- Il a été convenu de modifier les cotisations des sections de la Région Amérique : les sections qui versaient une cotisation de 1000 \$ verseront 1200 \$, et celles qui versaient 5 000 \$, verseront 5 500 \$.
- M. Yvan Bordeleau a présenté trois simulations budgétaires. Le chargé de mission a informé les membres que sa section acceptait de payer ses dépenses pour toutes les activités en Amérique. Si sa section (Nouvelle-Écosse) accepte d'en défrayer les coûts, il participera à la réunion du Bureau de l'APF à Nouméa (Nouvelle-Calédonie). Sinon, il demandera à un autre participant de la Région de présenter son rapport d'activités à sa place.
- Les montants versés par la Région pour des repas offerts lors de CPS seront de 1500 \$ et lors d'une assemblée régionale de 3 000 \$.
- Le Fonds de la Région assumera une partie des dépenses du chargé de mission et la totalité des dépenses de la secrétaire administrative régionale (séjour et déplacements). Le maximum devrait toutefois ne pas dépasser 12 000 \$ pour une participation au Bureau de l'APF, à une Session de l'APF ou à une Assemblée régionale Europe.
- Il a été convenu que la prochaine CPS se tiendra à la fin mars 2006 à Augusta, Maine.

Coûts

Inclus dans la fiche de la XXII^e Session de l'Assemblée régionale Amérique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) – du 14 au 18 septembre 2005

(2006-05-31)



XXII^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE AMÉRIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la section du Québec de l'APF
- Edmonton (Alberta)
- 14-18 septembre 2005

Participants

- M. Yvan Bordeleau, député de l'Acadie et vice-président de la section du Québec de l'APF
- M^{me} Noëlla Champagne, députée de Champlain et membre de la section du Québec de l'APF
- M. Jean Rioux, député d'Iberville et membre de la section du Québec de l'APF
- M^{me} Pascale Langlois, secrétaire administrative de la section du Québec de l'APF

Contexte

- L'Assemblée régionale est constituée des 13 sections d'Amérique membres de l'APF. Les parlementaires de la Région Amérique ont en commun l'usage du français et la volonté de favoriser le dialogue et la compréhension entre les communautés francophones.
- Les sessions annuelles de l'Assemblée régionale Amérique de l'APF se tiennent en alternance dans les différentes sections. À cette occasion, les parlementaires se penchent sur des thèmes d'intérêt et adoptent des résolutions. Une réunion de la Conférence des présidents de section précède la session de l'Assemblée régionale.

Thèmes

- Les politiques d'immigration, d'accueil et d'intégration aux communautés francophones
(Rapport de la section du Québec)
- La promotion du français dans les ambassades canadiennes
(Rapport de la section du Canada)

Objectifs et enjeux

- Amorcer une réflexion et un débat au sein de la Région Amérique sur l'intégration des immigrants aux communautés francophones.
- Contribuer au dialogue et à la solidarité entre les différentes communautés francophones de la Région Amérique de l'APF.
- Maintenir un rôle dynamique et proactif au sein de la Région Amérique.

Commentaires/conclusions

- La section du Québec a présenté un rapport final sur les politiques d'immigration en vigueur au sein des sections de la Région Amérique. Les parlementaires ont ensuite procédé à l'audition de M. Marc Arnal, doyen de la Faculté Saint-Jean (Alberta) et codirecteur du *Comité directeur Citoyenneté et Immigration Canada – communautés francophones en situation minoritaire* du ministère Citoyenneté et Immigration Canada.

M. Arnal a exposé les défis propres à l'immigration francophone hors-Québec : la composition de l'immigration dont 70 % à 80 % des personnes sont des réfugiés d'origine africaine; la difficulté d'insertion de cette population réfugiée; le manque de capacité de la communauté d'accueil. Les échanges ont porté en grande partie sur l'insertion au marché du travail et le problème de la reconnaissance des acquis des immigrants provenant d'Afrique.

Au terme de cette séance de travail, les parlementaires ont adopté, sur proposition de la section du Québec, une résolution dans laquelle ils souhaitent une augmentation du nombre d'immigrants francophones en milieu minoritaire. Ils recommandent que les structures régionales et locales soient davantage impliquées dans l'accueil et l'intégration des immigrants et demandent aux gouvernements de revoir les politiques à l'égard de la reconnaissance des acquis et de la reconnaissance des équivalences des personnes immigrées. Il souhaitent finalement la mise en place d'un mécanisme permanent pour évaluer périodiquement les résultats des dispositions visant le développement des communautés francophones, inscrites dans les accords bilatéraux entre le gouvernement fédéral et les provinces relatifs à l'immigration.

- Suite au rapport de la section canadienne, les parlementaires de la Région Amérique ont adopté une résolution sur les sites Internet des missions diplomatiques étrangères établies au Canada. Déplorant le fait qu'un grand nombre de missions établies au Canada ne respectent ni la lettre ni l'esprit de la loi du pays en matière d'égalité linguistique, ils demandent que le Bureau du Protocole du ministère des Affaires étrangères du Canada intervienne auprès des missions diplomatiques étrangères pour qu'elles mettent en œuvre une politique de communication reflétant la dualité linguistique du Canada dans toutes leurs communications avec le public canadien.

Coûts

- Per diem	3 647,33 \$
- Transport	4 232,44 \$
- Autres	800,00 \$

Total **8 679,77 \$**

(2006-05-31)

58^e CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE (ACELF)

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
- Winnipeg, Manitoba
- 29 septembre au 1^{er} octobre 2005

Participants

- M. Jean Rioux, député d'Iberville
- Mme Marie Tanguay, secrétaire administrative régionale Amérique(*)

Contexte

- Depuis 1989, la section du Québec de l'APF délègue un ou deux parlementaires au Congrès annuel de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), parmi une délégation de la Région Amérique de l'APF. Ce congrès permet aux participants de rencontrer des membres de la francophonie pan-canadienne.

Thèmes

- *Pleinement francophones : tout un avenir!*
- Table ronde : *Dialogue entre un chercheur et une trouveuse*
- Ateliers : 12 ateliers
- Chaque participant participe à trois ateliers

Objectifs et enjeux

- Permettre à un représentant de la section du Québec de l'APF de participer à une activité de la Francophonie pancanadienne.
- Faire connaître l'APF et ses objectifs.
- Poursuivre la concertation avec les organismes de la Francophonie en vue de promouvoir le rayonnement de la langue française en Amérique.
- Développer une meilleure connaissance mutuelle et resserrer les liens avec les représentants des communautés francophones hors Québec en vue de contribuer au renforcement du fait français en Amérique.

Commentaires/conclusions

- Le participant de la section du Québec, seul représentant de l'APF, a pu faire connaître le rôle de l'organisation.
- Le participant de la section du Québec a pu prendre connaissance de la vitalité de la Francophonie pancanadienne.
- La participation de l'Assemblée nationale a servi à rappeler l'importance primordiale que le Québec attache à la Francophonie sur ce continent.

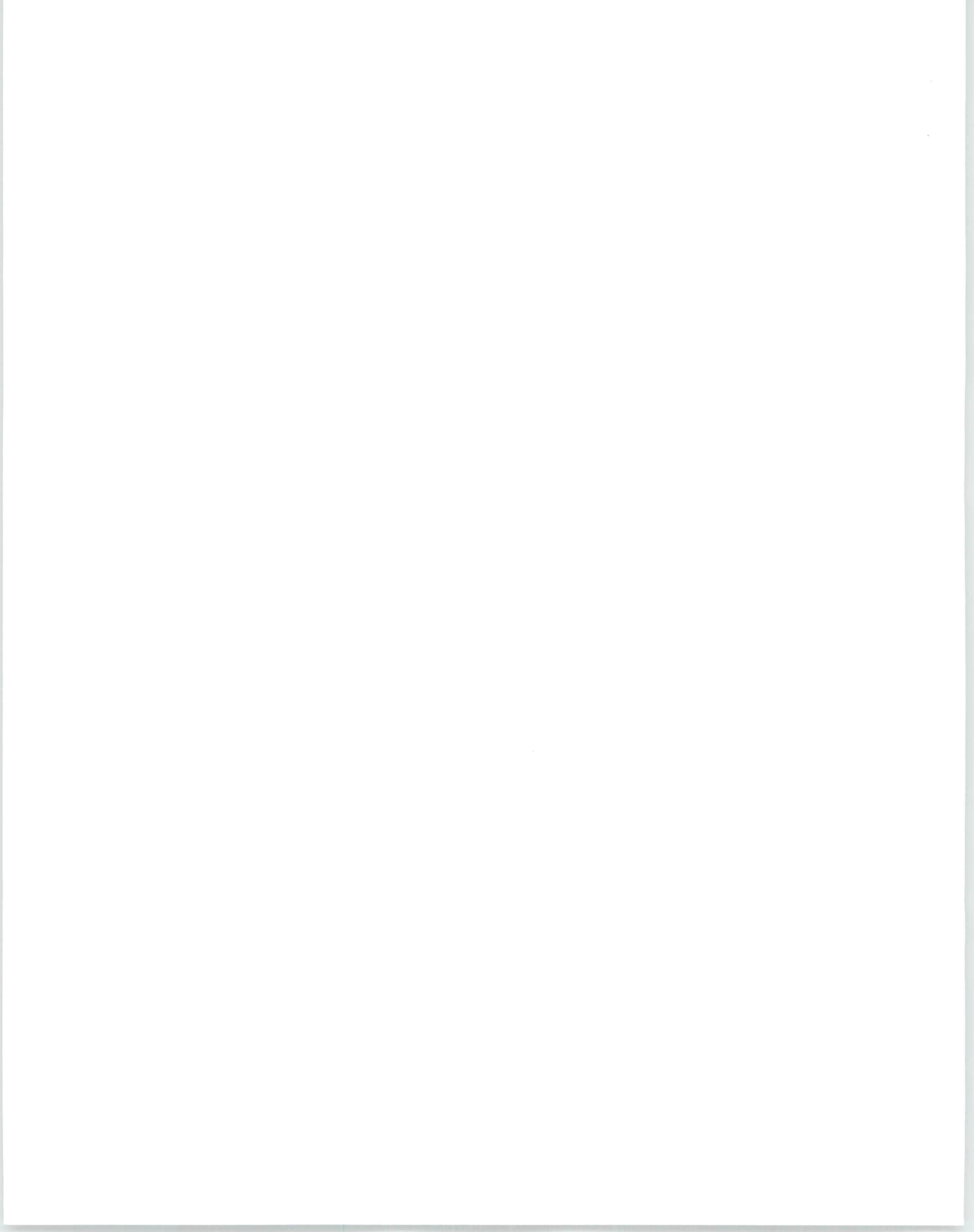
Coûts

- Per diem	741,00 \$
- Transport	773,68 \$
- Autres	449,40 \$

Total 1 964,08 \$

(*) La Région Amérique de l'APF assume les coûts de participation de la secrétaire administrative régionale à cette activité.

(2006-05-31)



33^e SESSION DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'UNESCO

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
- Siège de l'UNESCO, Paris
- 12 au 21 octobre 2005

Participants

- M. Jacques Chagnon, député de Westmount—Saint-Louis, et rapporteur de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'APF sur le thème de la diversité culturelle

Contexte

- Depuis le dépôt de l'«*Avis sur le dialogue des cultures*» par l'APF devant les chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie, à Beyrouth, en novembre 2002, la section du Québec est rapporteure de la Commission sur le suivi du dossier de la diversité culturelle.
- À l'occasion sa XXXI^e Session (Bruxelles, juillet 2005), l'APF a adopté, sous l'impulsion de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles et de son rapporteur québécois, une résolution appuyant le projet de Convention sur la diversité des expressions culturelles, élaboré par l'UNESCO. Dans cette résolution, l'APF demandait également à participer à la 33^e Session de la Conférence générale de l'UNESCO, dans le cadre d'une entente de coopération entre les deux organisations signée en juillet 2005.

Thèmes

- Étude de l'avant-projet de *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* de l'UNESCO par la Commission IV et adoption en plénière par les États membres

Objectifs et enjeux

- Affirmer le leadership du Québec sur la question de la diversité culturelle, enjeu majeur de la Francophonie.
- Affirmer auprès des États membres de l'UNESCO et des organisations internationales participant à la Conférence générale, le rôle de précurseur et l'action mobilisatrice de l'Assemblée parlementaire de la francophonie au chapitre de la diversité culturelle.

Commentaires/conclusions

- Dans son intervention à la Commission IV, chargée d'étudier le projet de Convention, le député Jacques Chagnon s'est exprimé à titre de représentant de l'APF. Dans son allocution, le rapporteur a rappelé le rôle de précurseur de l'APF et l'importance de l'enjeu de la diversité pour les parlementaires de l'espace francophonie. M. Chagnon a appuyé le projet de Convention au nom de l'APF et témoigné de l'engagement des parlementaires pour veiller à sa ratification.
- La Conférence générale de l'UNESCO a approuvé le texte de la Convention le 19 octobre 2005.

Coûts

- Per diem	3 960,20 \$
- Transport	1 021,97 \$
- Autres	65,78 \$
Total	5 047,95 \$

(2006-05-31)

**RÉUNION DU BUREAU DE LA COMMISSION DE L'ÉDUCATION, DE LA
COMMUNICATION ET DES AFFAIRES CULTURELLES DE L'ASSEMBLÉE
PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)**

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la section du Québec de l'APF
- La Chaux-de-Fonds (Suisse)
- 20 au 23 novembre 2005

Participants

- M. Jacques Chagnon, député de Westmount-Saint-Louis et rapporteur de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) de l'APF
- M^{me} Pascale Langlois, secrétaire administrative de la section du Québec de l'APF

Contexte

- La CECAC a la particularité de réunir son Bureau chaque automne, pour préparer la réunion intersessionnelle du printemps suivant.
- M. Chagnon a participé à cette activité à titre de rapporteur. Le député a la responsabilité de deux thèmes majeurs au sein de la Commission et de l'APF: la question de la diversité culturelle et l'Avis de l'APF qui sera déposé à l'occasion du prochain Sommet de la Francophonie, prévu à Bucarest en septembre 2006.

Thèmes

- La participation de l'APF à la 33^e Session de la Conférence générale de l'UNESCO (Paris, 3-21 octobre 2005)
- Le suivi du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), (Tunis, 16-18 novembre 2005)
- La préparation de l'Avis de l'APF destiné au Sommet de Bucarest sur le thème « *La Francophonie vers la société de l'information et du savoir par l'éducation de tous* »
- Prix de l'APF aux jeux de la Francophonie (Niamey, 7-17 décembre 2005)
- Préparation de la prochaine réunion de la Commission (Antananarivo, Madagascar, mars 2006)

Objectifs et enjeux

- Faire un compte-rendu de la première participation de l'APF à la Conférence générale de l'UNESCO, tenue à Paris du 3 au 21 octobre 2005. M. Jacques Chagnon, rapporteur sur la question de la diversité culturelle, y est intervenu à titre d'observateur de l'APF.
- Soumettre aux membres du Bureau de la Commission un avant-projet d'Avis sur le thème du Sommet de Bucarest.
- Faire valoir l'expertise québécoise sur l'ensemble des points à l'ordre du jour de la réunion.

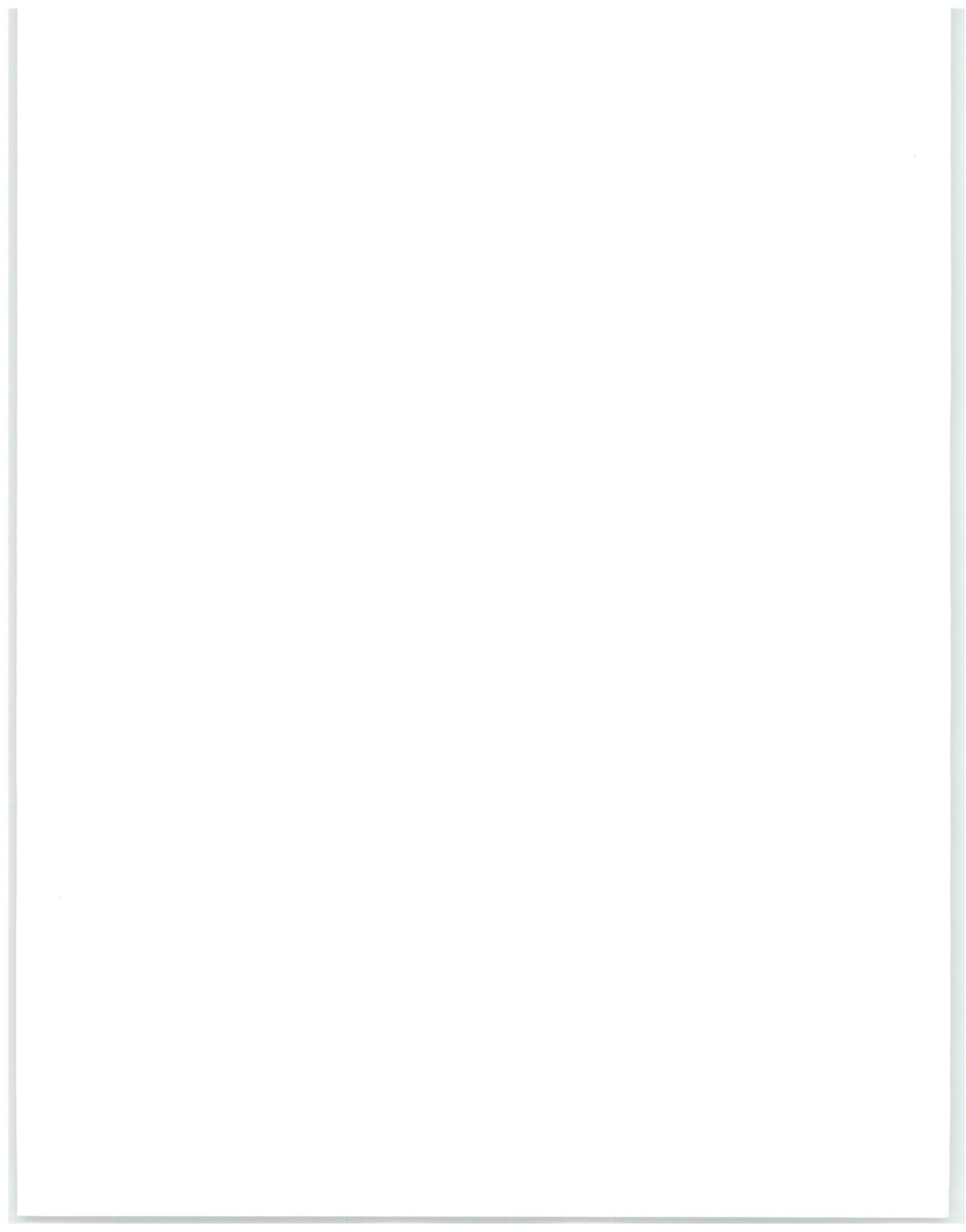
Commentaires/conclusions

- M. Chagnon a fait part à ses collègues des travaux qui se sont déroulés lors de la 33^e Conférence générale de l'UNESCO, ayant mené à l'adoption de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*. Le rapporteur y participait à titre d'observateur de l'APF, dans le cadre d'une entente de coopération signée en juillet 2005 entre l'APF et l'UNESCO. Lors de cette conférence, M. Chagnon a pris la parole après que les États se soient exprimés sur le projet de Convention. À La Chaux-de-Fonds, les membres du Bureau de la Commission ont proposé que le président et le secrétaire général parlementaire de l'APF lancent une opération de mobilisation auprès de l'ensemble des sections en vue de la ratification de la nouvelle convention. Celle-ci n'entrera en vigueur qu'après sa ratification par 30 États.
- En tant que corapporteur de l'Avis sur « *La Francophonie vers la société de l'information et du savoir par l'éducation de tous* », M. Chagnon a présenté aux membres du Bureau un avant-projet d'Avis. M. Chagnon a expliqué à ses collègues la démarche et les choix qui ont été privilégiés dans la préparation de ce document. Après discussion, les membres ont approuvé les priorités mises de l'avant dans l'Avis, soit l'atteinte des objectifs de Dakar (Programme «Éducation pour tous») en ce qui a trait à l'éducation de base, à l'alphabétisation et à la parité des sexes. La prochaine étape de la préparation de l'Avis consistera à intégrer des ajouts éventuels du sénateur français Joël Bourdin et de soumettre l'avant-projet aux membres du Bureau de l'APF, lors de la réunion de février 2006 à Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

Coûts

- Per diem	2 432,84 \$
- Transport	3 052,51 \$
- Autres	0,00 \$
Total	5 485,35 \$

(2006-05-31)



SÉMINAIRE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION SUR LA CONVENTION SUR L'ÉLIMINATION DE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES FEMMES

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la section du Québec de l'APF
- Libreville (Gabon)
- 1^{er} et 2 décembre 2005

Participant

- M^{me} Francine Gaudet, députée de Maskinongé et rapporteure du Réseau des femmes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

Contexte

- À la suggestion de M^{me} Francine Gaudet, rapporteure sur le thème de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le Réseau a souhaité l'organisation de trois séminaires d'information et de sensibilisation sur la CEDEF au bénéfice des femmes parlementaires de l'APF des régions d'Afrique de l'Ouest, d'Europe et de l'Océan indien. Cette initiative a donné naissance à un nouveau programme de coopération en partenariat avec l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (Délégation aux droits de l'Homme et à la démocratie).
- L'objectif général de ces séminaires est la connaissance approfondie de cette convention des Nations Unies par le plus grand nombre possible de femmes parlementaires francophones afin de renforcer leur capacité à veiller à la mise en œuvre de cette convention dans leurs pays respectifs.
- Un premier séminaire s'est déroulé à Bamako (Mali) en octobre 2004. Un deuxième s'est tenu à Antananarivo (Madagascar) en avril 2005. Le troisième séminaire organisé par l'APF sur ce thème à l'intention des femmes parlementaires de l'espace francophone s'est tenu en décembre 2005 à Libreville au Gabon. M^{me} Francine Gaudet a participé au séminaire à titre de rapporteure du Réseau sur le thème de la CEDEF.

Thème

- La Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et son protocole facultatif

Objectifs et enjeux

- Appuyer les femmes parlementaires de l'Océan Indien dans leur engagement politique pour une société démocratique, juste et équitable.
- Permettre à la rapporteure de se familiariser avec la réalité des femmes parlementaires de cette région et d'enrichir son rapport sur le thème de la CEDEF.

Objectifs et enjeux (suite)

- Affirmer le leadership de l'ANQ en matière de contenu au sein du Réseau des femmes parlementaires de l'APF, instance mise sur pied sous l'impulsion de la section du Québec de l'APF.

Commentaires/conclusions

- Pendant deux jours, quelque 30 participantes provenant des parlements de Madagascar, de l'Ile de la Réunion, des Seychelles et de l'Ile Maurice ont pu entendre des interventions de conférenciers portant sur des thèmes généraux et plus spécifiques : présentations de la CEDEF et de son protocole facultatif qui rend la convention davantage contraignante ainsi que du Protocole additionnel à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits de la Femme. Le lien étroit qui existe entre les deux instruments juridiques a été mis en lumière. Des membres du Comité de la CEDEF, le comité responsable de la mise en oeuvre de la convention, ont effectué une vue comparée de l'application de la convention en Afrique de l'Ouest et dans l'Océan indien. Par des exemples précis, elles ont illustré les difficultés rencontrées et indiqué des moyens d'aider les gouvernements dans la préparation des rapports exigés par le Comité de la CEDEF.
- Les expertes ont insisté sur le rôle primordial que doivent jouer les parlementaires dans le processus de contrôle de leur gouvernement et dans le processus d'élaboration de lois nationales conformes à la CEDEF.
- Au terme du séminaire, les participantes ont adopté une déclaration dans laquelle elles expriment leur préoccupation par le fait que la CEDEF enregistre un grand nombre de réserves qui sont souvent incompatibles avec l'objet et le but de la convention. Les parlementaires attribuent la lenteur des progrès enregistrés sur le plan du respect des droits des femmes au manque de volonté politique des États. En ce sens, elles s'engagent à veiller à une meilleure application de tous les droits énoncés dans la convention. À cette fin, elles demandent notamment à leurs gouvernements de lever les réserves à la Convention pour assurer l'égalité des hommes et des femmes; de traduire la CEDEF et son protocole facultatif dans les langues nationales; d'assurer la présence des parlementaires dans les délégations nationales chargées de présenter le rapport de leur pays devant le Comité de la CEDEF; de ratifier le protocole facultatif à la CEDEF ainsi que le protocole additionnel à la Charte Africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme. Elles demandent notamment à leurs parlements de veiller à ce que tout projet de loi soit conforme à la CEDEF et d'identifier les lois, pratiques traditionnelles, coutumières ou religieuses discriminatoires à l'égard des femmes et d'engager un processus de réforme législative en vue de leur abolition.

Commentaires/conclusions
(suite)

- En participant à ce séminaire, Mme Gaudet a pu enrichir son rapport sur les droits des femmes et ultimement faire cheminer la Déclaration issue du séminaire à l'Assemblée plénière de l'APF, maximisant ainsi son impact.

Coûts

- Per diem	330,07 \$
- Transport	273,59 \$
- Autres	0,00 \$
Total	603,66 \$

(2006-05-31)

**RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR
DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DE
L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)**

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la section du Québec de l'APF
- Toronto (Ontario)
- 17 au 19 janvier 2006

Participantes

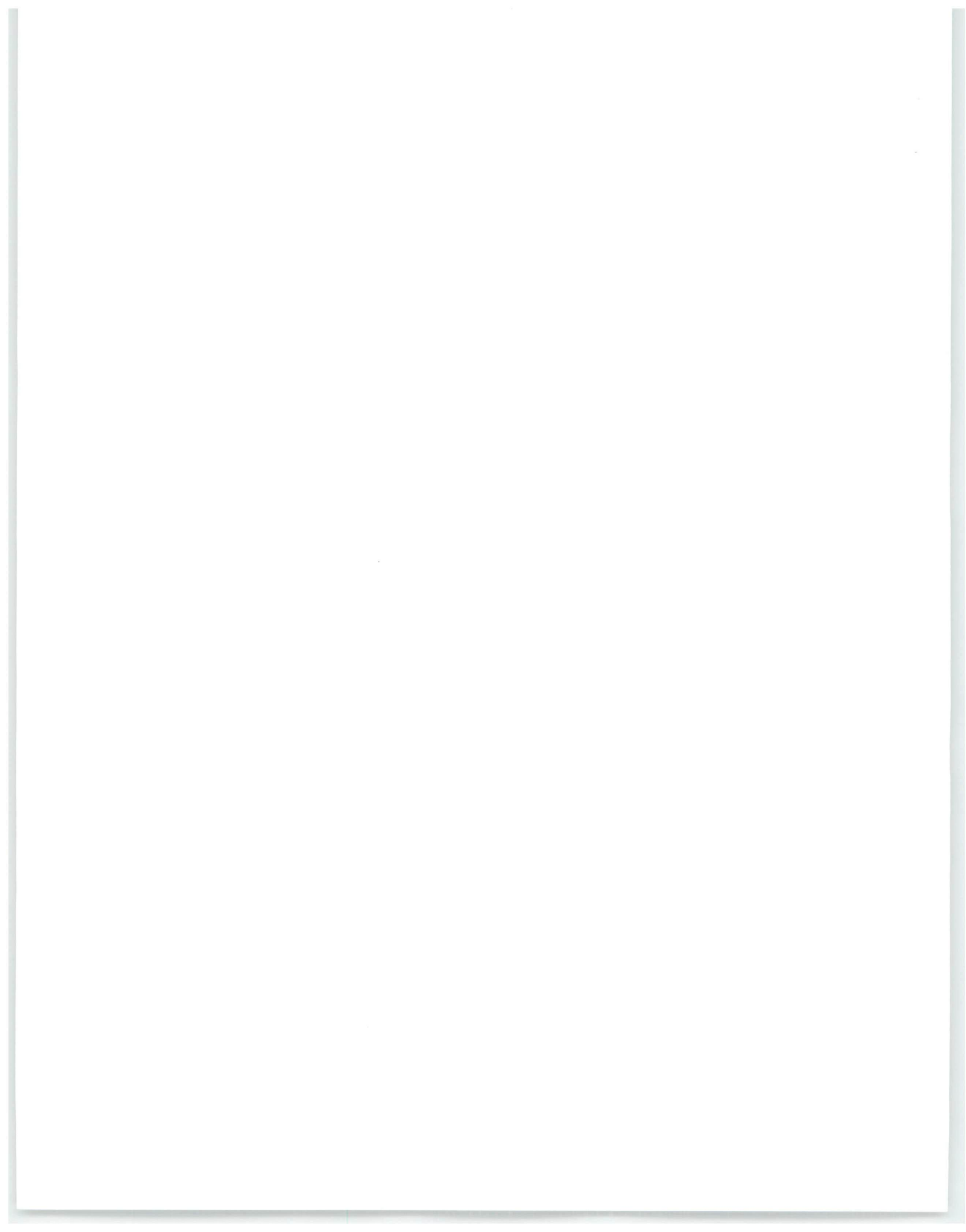
- M^{me} Francine Gaudet, députée de Maskinongé, rapporteure du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
- M^{me} Marie Tanguay, conseillère à la Direction des relations interparlementaires et internationales

Contexte

- Le comité directeur du Réseau des femmes parlementaires de l'APF se réunit une fois par année, à l'instar des commissions permanentes de l'APF, afin d'élaborer des stratégies, de planifier ses activités ainsi que d'étudier et de commenter les rapports en cours. Cette rencontre permet également de préparer la réunion du Réseau des femmes, qui a lieu en marge de la session annuelle de l'APF, tous les mois de juillet.

Thèmes

- Adoption du relevé de décisions de la réunion du Comité directeur du 9 juillet 2005
- Communication des vice-présidentes
- Bilan du Plan d'action du biennium 2004-2005 et réflexion sur le prochain plan d'action du Réseau
- Rapport de Mme Francine Gaudet sur « Le suivi de la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes » (section du Québec)
- Intervention de Mme Patricia Herdt, responsable de projets à la *Délégation aux Droits de l'Homme et à la Démocratie* de l'OIF
- Projet de rapport de Mme Henriette Martinez sur le thème « Femmes et politique » dans le cadre de la proposition faite par la Commission politique d'un avis sur le Cadre stratégique décennal adopté par la Francophonie à Ouagadougou en 2004 (section française)
- Choix du thème du rapport de Mme Marie-Rose Effa, section du Cameroun : Femmes et micro-crédit dans l'espace francophone
- Suivi de la participation du Réseau des femmes parlementaires au réseau de lutte contre le VIH/Sida de l'APF par Mme Marie-Rose Effa (Cameroun)



Thèmes (suite)

- Réflexion sur l'apport du Réseau des femmes à l'Avis de l'APF sur le thème du Sommet de Bucarest « La Francophonie vers la société informationnelle et du savoir par l'éducation de tous »
- Préparation de la réunion du Réseau des femmes dans le cadre de la XXXII^e Session de l'APF (juillet 2006, Rabat)

Objectifs et enjeux

- La section du Québec a particulièrement veillé à ce que les décisions pertinentes soient prises pour la réalisation du plan d'action 2003-2005 adopté par le Réseau.
- Affirmer et maintenir le leadership de la section québécoise au sein du Réseau des femmes parlementaires de l'APF.

Commentaires/conclusions

- Suite à la réunion du comité directeur qui s'est tenue à Bruxelles, en juillet dernier, il avait été convenu que la section du Québec poursuivrait son rapport sur « Le suivi de la mise en œuvre de la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* (CEDEF) et de son protocole facultatif ». Mme Gaudet a donc présenté au comité directeur son rapport, lequel comportait une actualisation des données, à la suite du séminaire qui a été dispensé par l'APF sur ce sujet à l'intention des femmes parlementaires du Gabon en décembre 2005. Il a été convenu qu'un autre séminaire sur le même thème soit organisé par l'APF pour les sections d'Europe de l'Est.
- Le questionnaire de la section française sur le thème « Femmes et Politiques », amendé, a été adopté.
- Il a été décidé que les deux vice-présidentes présentent la contribution du Réseau des femmes parlementaires à l'avis de l'APF sur le thème du Sommet de Bucarest, pour la réunion de la CECAC à Madagascar.
- Le Comité directeur s'est penché sur la possibilité d'apporter quelques modifications aux statuts du Réseau.
- À la suggestion de Mme Gaudet, une lettre de félicitations a été adressée à Mme Ellen Johnson-Sirleaf, première présidente africaine, au Libéria et à Mme Michelle Bachelet, première présidente du Chili.

Coûts

- Per diem	1 589,52 \$
- Transport	1 189,32 \$
- Autres	35,00 \$
Total	2 813,84 \$

(2006-05-31)

RÉUNION DU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
- Nouméa (Nouvelle-Calédonie)
- 3 au 5 février 2006

Participants

- M. Michel Bissonnet
Président de l'Assemblée nationale et vice-président de l'APF
- M. François Côté
Secrétaire général de l'Assemblée nationale
- M^{me} Pascale Langlois
Secrétaire administrative de la section du Québec de l'APF

Contexte

- Le Bureau représente l'exécutif de l'APF. Entre les sessions de l'APF, le Bureau contrôle l'exécution des décisions de l'Assemblée plénière. Le Bureau se réunit au moins deux fois par année, soit une fois à la veille de la Session de l'APF et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle.

Thèmes

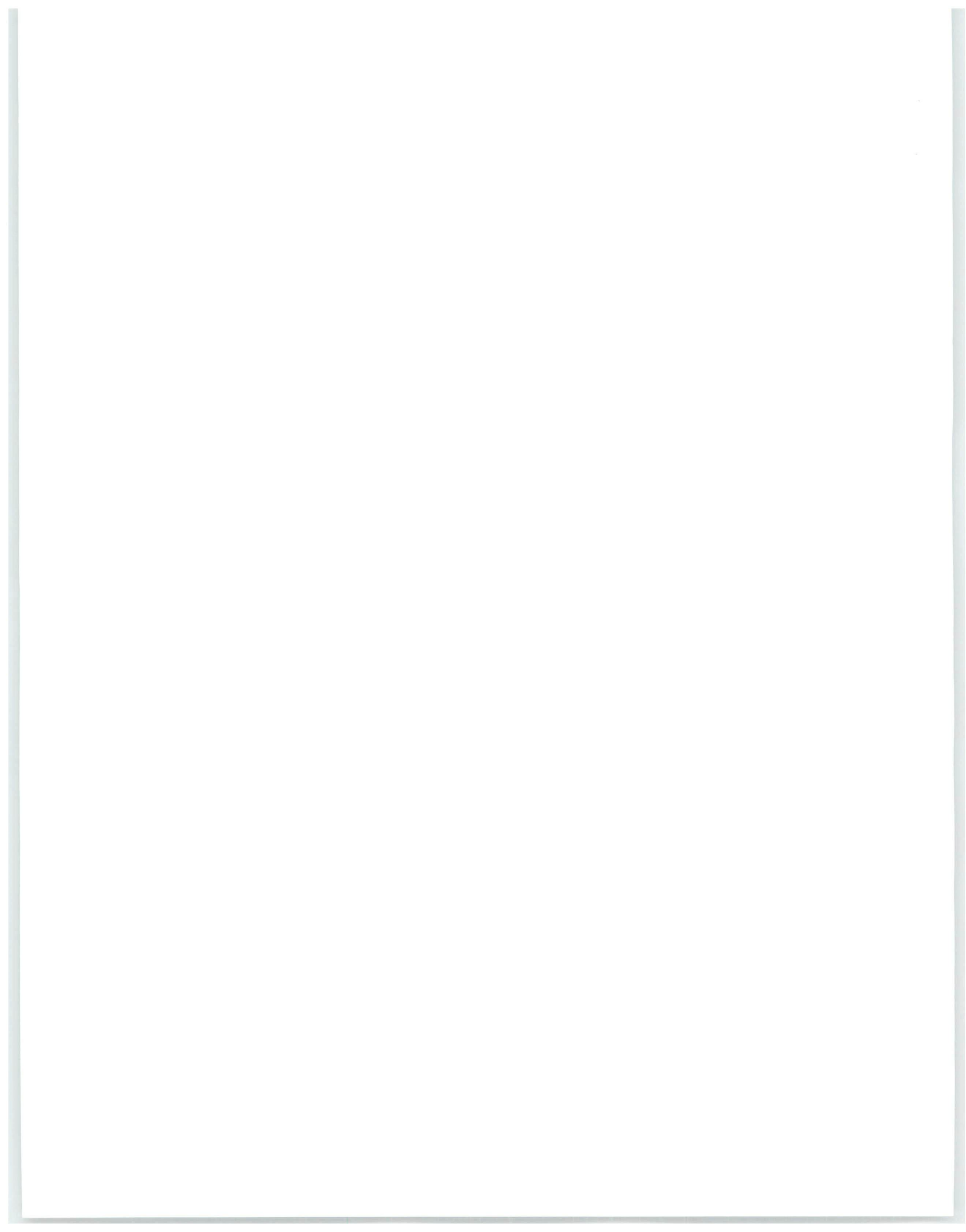
- Rapport d'activité du Secrétaire général parlementaire
- Travaux des commissions
- Rapports des Chargés de mission régionaux
- Suivi des travaux du réseau des femmes parlementaires de l'APF
- Présentation et l'examen du projet de budget pour 2006;
- Examen de la situation dans divers pays
- Préparation du Sommet de Bucarest
- Préparation de la XXXII^e Session de Rabat
- Programmes de coopération interparlementaire
- Mission d'observation électorale
- Le projet de calendrier des activités prévues pour 2006
- Communication
- L'Ordre de la Pléiade

Objectifs et enjeux

- Mettre en valeur la participation de la section du Québec aux différents travaux et activités de l'APF, notamment la préparation de deux Avis destinés aux chefs d'État et de gouvernement lors du Sommet de la Francophonie de Bucarest (septembre 2006).
- Faire le suivi du plan de communication proposé par la section du Québec et adopté par l'APF.
- Affirmer le dynamisme de l'Assemblée nationale du Québec au sein de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, notamment au chapitre du dossier de la diversité culturelle.

Commentaires/conclusions

- Les membres du Bureau ont accueilli favorablement l'avant-



projet d'Avis sur «Les technologies de l'information dans l'éducation», le thème du prochain Sommet de la Francophonie, qui se déroulera à Bucarest en septembre 2006. Ils ont également pris bonne note de la démarche conjointe des commissions permanentes pour livrer un Avis aux chefs d'États sur le suivi de l'application du cadre stratégique décennal. La section du Québec contribue activement à la préparation de ces deux documents stratégiques.

- Le secrétaire général parlementaire de l'APF a présenté aux membres les démarches effectuées à ce jour pour implanter le plan de communication de l'APF adopté lors de la réunion du Bureau de Hue (Vietnam) en février 2005. À cet effet, la nouvelle maquette de la lettre d'information, intitulée *le Parlements et Francophonie*, a été distribuée aux membres.

Le président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Michel Bissonnet, a réitéré à ses collègues la possibilité de renouveler son offre de mettre à la disposition du Secrétariat général un stagiaire de l'Université Laval (année 2006-2007). Cette proposition a été accueillie favorablement.

- La section du Québec a donné son aval, comme les autres sections membres du Bureau, à une formule permettant la participation des parlementaires de l'APF à des réunions d'envergure internationale. Les frais encourus seraient partagés à parts égales entre la section du participant et le Secrétariat général.
- Les membres du Bureau de l'APF ont salué la ratification de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* par le Canada et le Québec. Dans une résolution sur la ratification de la convention, le Bureau de l'APF appelle les États et gouvernements membres de la Francophonie à suivre cet exemple dans les meilleurs délais, et à ratifier, accepter et approuver cette convention, ou y adhérer, selon leurs procédures constitutionnelles respectives, si possible à l'occasion du 20 mars, journée de la Francophonie. Le Bureau se félicite également, dans cette résolution, de la participation de l'APF devant la Conférence générale de l'UNESCO, lors de sa 33^e Session réunie à Paris du 3 au 21 octobre. Le député québécois et rapporteur Jacques Chagnon avait pris part à la Conférence générale de l'UNESCO.
- Au terme de sa réunion, le Bureau a adopté une résolution sur les situations de crise politique dans l'espace francophone (Côte d'Ivoire, Haïti, Liban, Mauritanie, République démocratique du Congo, Tchad-Soudan).

Coûts

- Per diem	7 120,46 \$
- Transport	34 997,42 \$
- Autres	17,82 \$
Total	42 135,70 \$

RÉUNION DE LA COMMISSION DE LA COOPÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
- Delémont (Jura)
- 14 au 16 mars 2006

Participants

- Mme Jocelyne Caron, députée de Terrebonne, vice-présidente de la Commission de la coopération et du développement de l'APF
- M. Gilles Pageau, conseiller en relations interparlementaires et internationales

Contexte

- La députée de l'Assemblée nationale a participé à cette activité à titre de vice-présidente de la Commission. Elle a fait valoir la position de la section du Québec dans le cadre des discussions portant sur les questions à l'ordre du jour, et elle a présenté un rapport conjoint, avec le président de la commission et représentant de la section du Burkina Faso, sur « *Le suivi des négociations commerciales internationales dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce* ».

Thèmes

- Les privatisations
- La contribution de la Francophonie aux sources novatrices de financement du développement
- L'aide publique au développement : état, bilan et perspectives
- La gestion des déchets
- Les centres d'appel : outils de développement?
- Le suivi des négociations commerciales internationales dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)
- Suivi du Sommet des Chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage (Ouagadougou, 26-27 novembre 2004): contribution de la Francophonie à l'adoption de stratégies nationales de développement durable et à la formulation de politiques nationales de gestion des écosystèmes et des ressources naturelles
- Suivi sur les activités du Parlement francophone des jeunes

Objectifs et enjeux

- Assurer une présence active de l'Assemblée nationale auprès des partenaires de la Francophonie, plus particulièrement sur les questions relatives au développement humain, au développement économique et au développement durable dans les pays francophones;

Objectifs et enjeux (suite)

- Faire en sorte que l'APF, par la voix de ses parlementaires et par sa participation aux conférences parlementaires sur l'OMC, puisse représenter de manière concrète les intérêts des populations de la Francophonie dans le cadre des grandes négociations commerciales internationales.

Commentaires/conclusions

- Les participants ont adopté une résolution sur les processus de privatisation dans les pays du Sud, pour veiller notamment à ce que les États garantissent à l'ensemble de leurs populations le maintien de services essentiels dans des domaines fondamentaux tels que l'éducation, la santé, la culture ou l'accès à l'eau.
- Les membres de la commission se sont entendus sur le fait que les engagements pris lors de la Conférence internationale sur le financement du développement, tenue à Monterrey en mars 2002, soient tenus dans les délais prescrits, et que de nouvelles sources de financement du développement soient trouvées afin que les Objectifs du Millénaire puissent être atteints en 2015.
- Le rapport de la députée québécoise sur « *Le suivi des négociations commerciales internationales dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce* », présenté conjointement avec la section du Burkina Faso, a permis de faire le point sur l'état des négociations ainsi que sur les conclusions de la conférence parlementaire sur l'OMC organisée conjointement par l'UIP et le Parlement européen, qui s'est tenue à Hong Kong en décembre 2005. Le rapport a également fait état des gestes posés par l'APF en vue de l'obtention du statut d'observateur lui permettant de participer aux prochaines conférences parlementaires sur l'OMC.

Coûts

- Per diem	1 608,96 \$
- Transport	3 018,07 \$
- Autres	10,90 \$
Total	4 637,93 \$

(2006-05-31)

MISSION D'OBSERVATION DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES DU BÉNIN

Fiche synoptique

Activité

- Participation de la section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) à une mission d'observation électorale de la Francophonie
- Bénin, 19 mars 2006

Participants

- M. Vincent Auclair, député de Vimont
- Autres participants :
M. Bongnassan Arsène Yé (Burkina Faso)
M. Bernard Dussaut (France)

Contexte

- Cette mission d'observation d'élection était organisée par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) suite à une demande des autorités du Bénin.
- Le secrétariat général de l'OIF a transmis cette demande au Secrétariat général de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).
- La section du Québec de l'APF représentait la région Amérique au sein de la délégation.
- Les élections présidentielles se sont déroulées en deux tours : 5 mars et 19 mars 2006.

Thèmes

- N/A

Objectifs et enjeux

- Appuyer les processus de démocratisation et la consolidation de l'État de droit dans l'espace francophone par l'accompagnement des processus électoraux.
- Contribuer, dans le respect de la souveraineté des États et dans le cadre de la législation nationale en vigueur, à assurer la transparence et l'intégrité du processus électoral.
- Rédaction puis diffusion d'un rapport rendant compte des conditions dans lesquelles s'est déroulée la consultation électorale.
- Susciter une concertation avec d'autres missions d'observation internationales.
- Positionner l'Assemblée nationale du Québec en ce qui concerne la promotion de la démocratie et le respect de l'État de droit.

Commentaires/conclusions

- M. Boni Yayi a été élu le 19 mars 2006, au second tour de l'élection présidentielle. Le 23 mars, la Cour constitutionnelle a annoncé la victoire de M. Yayi avec 74,52% des suffrages, contre 25,47% pour son rival Adrien Houngbédji. M. Yayi a succédé à M. Mathieu Kérékou, qui a dirigé le Bénin depuis son accession à l'indépendance, en 1960.

Commentaires/conclusions
(suite)

- Cette activité a permis de renforcer l'expertise de parlementaires québécois en matière d'observation électorale en Francophonie.

Coûts

Pris en charge par l'Organisation internationale de la Francophonie

(2006-05-31)

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Jumelages de parlementaires et de membres du corps diplomatique et consulaire

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la section du Québec de l'APF
- Circonscriptions électorales
- 20 mars 2006

Participants

- M. Michel Bissonnet, député de Jeanne-Mance-Viger, jumelé avec l'ambassadeur du Maroc à Ottawa, M. Mohamed Tangi
- M. Yvan Bordeleau, député de l'Acadie, jumelé au consul général de France à Montréal, M. Gérard Serre
- M^{me} Francine Gaudet, députée de Maskinongé, jumelée à l'ambassadrice du Niger à Ottawa, M^{me} Nana Aicha Mouctari Foumakoye
- M. Norbert Morin, député de Montmagny-L'Islet, jumelé avec M. François Alabrune, consul général de France à Québec
- M^{me} Hélène Robert, députée de Deux-Montagnes, jumelée à l'ambassadrice du Burkina Faso à Ottawa, M^{me} Juliette Bonkougou
- M. François Ouimet, député de Marquette, jumelé au délégué de la Communauté française et de la Région wallonne de Belgique à Québec, M. Pierre Ansay
- M. Janvier Grondin, député de Beauce-Nord, jumelé à l'ambassadeur du Mali à Ottawa, M. Mamadou Bandiougou Diawara
- M^{me} Fatima Houda-Pepin, députée de La Pinière, jumelée à l'ambassadeur d'Haïti à Ottawa, M. Robert Hans Tippenhauer
- M^{me} Noëlla Champagne, députée de Champlain, jumelée à l'ambassadrice du Burundi à Ottawa, M^{me} Épiphanie Kabushemeye Ntamwana

Contexte

- L'Assemblée nationale organise depuis plusieurs années des jumelages de parlementaires avec des diplomates de pays membres de la Francophonie en poste au Québec et au Canada, de manière à sensibiliser ces derniers aux réalités de différentes régions du Québec. Ces derniers profitent d'un programme d'activités conçu et préparé pour eux dans chacune des circonscriptions participantes.
- Ces jumelages ont lieu habituellement un lundi de mars dans les circonscriptions des parlementaires désignés et durent toute la journée. Les jumelages s'organisent entre les parlementaires et diplomates par l'entremise du personnel de la Direction des relations interparlementaires et internationales.

Objectifs et enjeux

- Il s'agit de sensibiliser les diplomates à la réalité vécue par les députés dans leur circonscription. À cette fin, les parlementaires préparent des programmes dans leur circonscription, qui rejoignent les intérêts de leur invité d'un jour. Les programmes peuvent comprendre des rencontres avec les milieux de l'éducation, de la culture, de l'industrie, des affaires ou du tourisme. Cela permet aux diplomates de rencontrer dans une seule journée des décideurs locaux, régionaux et des représentants d'organisme publics et privés.

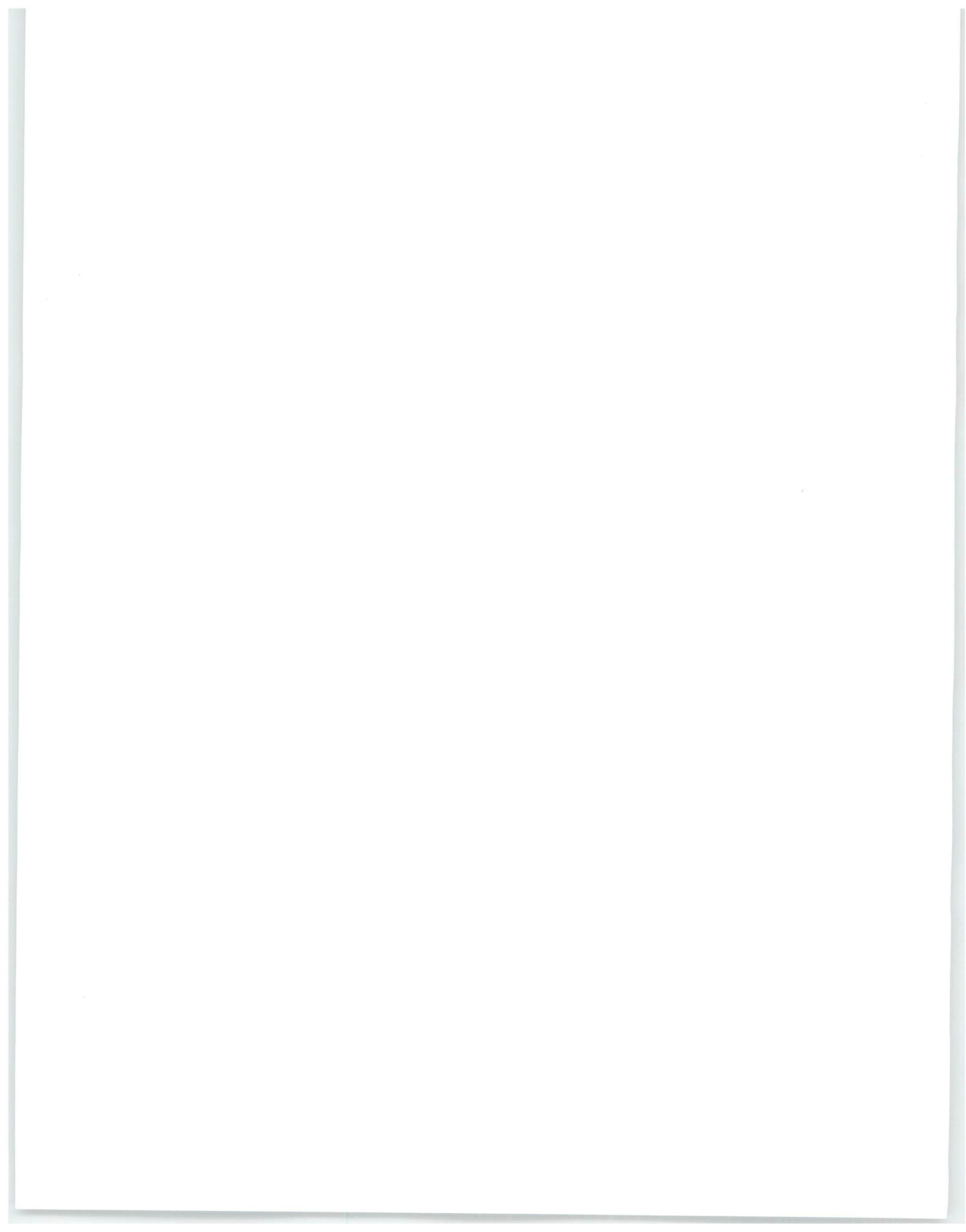
Commentaires/conclusions

- Cette année, cinq députés et diplomates ont tenu leur jumelage le 20 mars, un le 24 avril et les trois autres plus tard.
- L'intérêt des participants pour cette activité est évident car certains s'y joignent depuis plusieurs années.
- La présence de médias locaux donne également un tremplin supplémentaire à la promotion d'événements semblables.

Coûts

- Per diem	0,00 \$
- Transport	0,00 \$
- Autres	1 496,66 \$
Total	1 496,66 \$

(31/05/2006)



RÉUNION DE LA COMMISSION DE L'ÉDUCATION, DE LA COMMUNICATION ET DES AFFAIRES CULTURELLES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
- Antananarivo (Madagascar)
- 20 au 23 mars 2006

Participants

- M. Jacques Chagnon, député de Westmount—Saint Louis, et rapporteur de la Commission
- M^{me} Pascale Langlois, secrétaire administrative de la section du Québec de l'APF

Contexte

- M. Chagnon a participé à cette réunion statutaire de la Commission à titre de rapporteur. Depuis le dépôt de l'« *Avis sur le dialogue des cultures* » devant les chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie, à Beyrouth, en novembre 2002, la section du Québec conserve son poste de rapporteur de la Commission sur le suivi du dossier de la diversité culturelle.
- Lors de la réunion de la Commission qui s'était déroulée à Québec en avril 2005, M. Chagnon avait été désigné co-rapporteur avec le sénateur Joël Bourdin (section française) de l'Avis de l'APF sur le thème du prochain Sommet de la francophonie (Bucarest, septembre 2006) : Les technologies de l'information dans l'éducation.

Thèmes

- Le projet d'Avis de l'APF destiné au Sommet de Bucarest sur le thème « Les technologies de l'information dans l'éducation »
- Le suivi du Sommet de Ouagadougou
- La ratification des conventions internationales de l'UNESCO
- La Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles
- L'utilisation du français dans la communication institutionnelle et dans la communication des entreprises
- Le suivi des activités du réseau parlementaire de lutte contre le VIH/Sida
- Le prix de l'APF aux jeux de la Francophonie (Niamey, 7 au 17 décembre 2005)

Objectifs et enjeux

- Faire valoir la position et le savoir-faire du Québec relativement aux divers sujets traités par la commission.
- Affirmer le leadership du Québec sur la question de la diversité culturelle, enjeu majeur de la Francophonie.

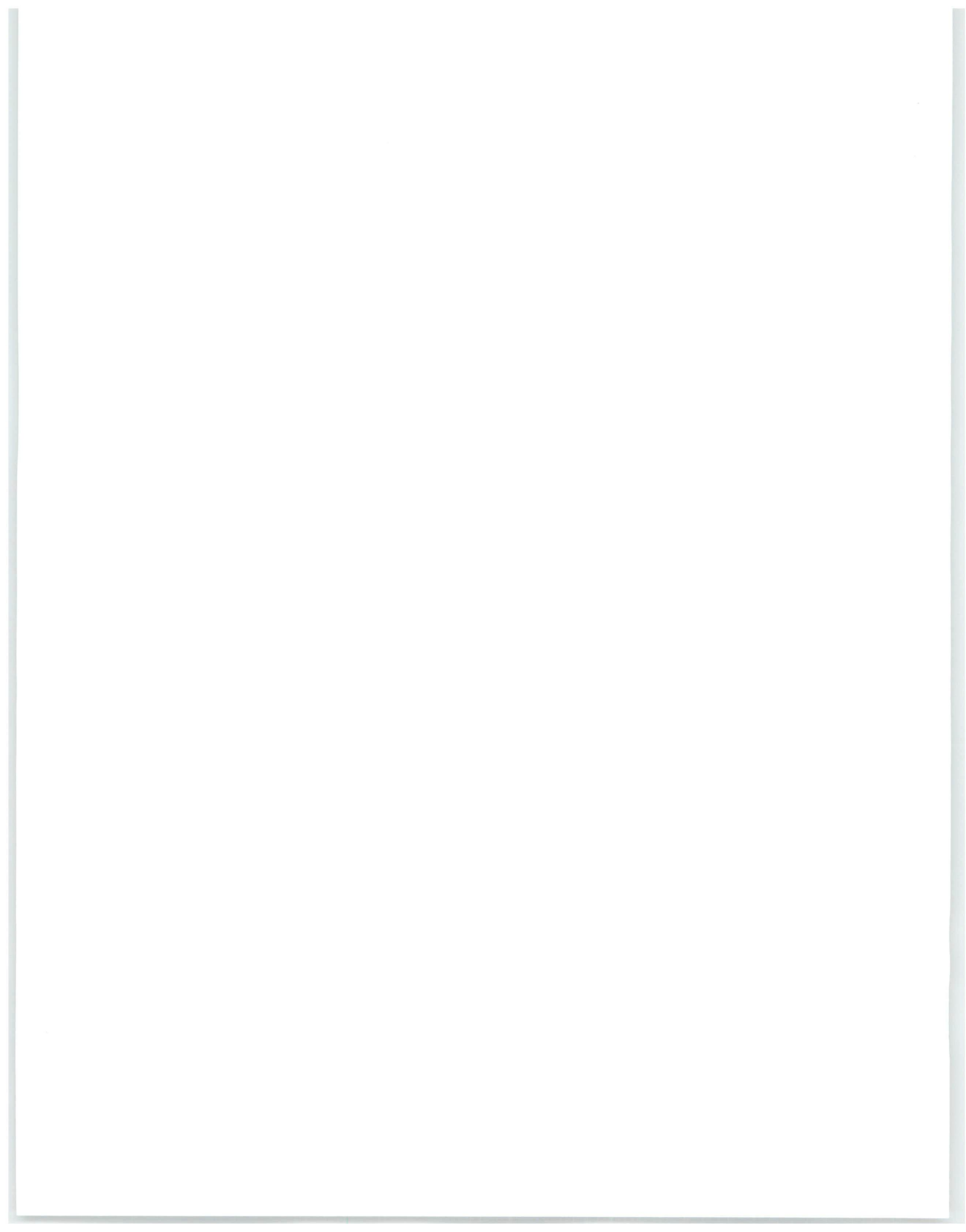
Commentaires/conclusions

- Le député Jacques Chagnon a présenté à ses collègues l'avant-projet de l'Avis sur le thème du prochain Sommet de la Francophonie. Le document fait l'objet de discussions sur les recommandations de l'Avis. Le rapporteur a pu prendre connaissance des commentaires de la secrétaire générale de la CONFMEN, M^{me} Hiza Hima, invitée aux travaux de la Commission. Au terme des discussions, il a été convenu que les deux co-rapporteurs (sections du Québec et section française) allaient resserrer les recommandations de l'Avis et les présenter aux membres de la Commission lors de la prochaine réunion, à Rabat, en juillet 2006. L'Avis de l'APF sera ensuite adopté par la séance plénière de l'APF.
- M. Chagnon a fait état à ses collègues de la participation de l'APF à la 33^e Session de la Conférence générale de l'UNESCO (Paris, 3-21 octobre). Il s'agissait de la première participation de l'APF à titre d'observateur, en vertu d'un accord de coopération entre les deux organisations. À cette occasion, M. Chagnon a pris la parole dans le cadre des travaux de la Commission IV, qui se penchait sur le projet de Convention.
- Ensuite, le rapporteur a présenté une communication sur la ratification de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* et l'état des négociations commerciales internationales. M. Chagnon a sensibilisé ses collègues à l'urgence de ratifier la Convention et invité chacun à présenter les démarches en cours au sein de son Parlement pour procéder à la ratification de la Convention.

Coûts

- Per diem	3 432,72 \$
- Transport	24 382,56 \$
- Autres	2,72 \$
Total	27 818,00 \$

(2006-05-31)



CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DE SECTION DE LA RÉGION AMÉRIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la section du Québec de l'APF
- 21 au 24 mars 2006
- Augusta (Maine)

Participants

- M. Yvan Bordeleau, député de l'Acadie et vice-président de la section du Québec de l'APF
- M. Claude Cousineau, député de Bertrand et vice-président de la section du Québec de l'APF
- Mme Marie Tanguay, secrétaire administrative régionale Amérique *

Contexte

- Depuis juillet 2005, M. Michel Bissonnet, président de l'Assemblée nationale, est président de la Conférence des présidents de section (CPS) de la Région Amérique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). Ce mandat lui échoit jusqu'en juillet 2007. En son absence, il désigne M. Yvan Bordeleau, vice-président de la section pour le remplacer.
- La Conférence des présidents est formée des présidents et des vice-présidents des sections membres de la Région Amérique de l'APF ainsi que du chargé de mission.
- La Conférence des présidents contrôle, entre les sessions, l'exécution des décisions de l'Assemblée régionale dont elle exerce les pouvoirs par délégation. La Conférence se réunit au moins deux fois par année.

Thèmes

- Ordre du jour de la Conférence des présidents de section:
 1. Compte rendu des points saillants de la réunion du Bureau de l'APF tenue à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) en février 2006
 2. Rapport du Chargé de mission sur les activités de la Région Amérique, de juillet à décembre 2005
 3. Calendrier des activités régionales à venir
 4. Suivi des résolutions de la XXII^e Session de l'Assemblée régionale Amérique d'Edmonton de septembre 2005
 5. XXIII^e Session de l'Assemblée régionale Amérique de l'APF (dates et thèmes à confirmer)
 6. État des revenus et des dépenses du Fonds de la Région Amérique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie 2005-2006 et prévisions budgétaires 2006-2007
 7. Divers

Objectifs et enjeux

- Élargir le rayon d'action de la Région Amérique de l'APF et augmenter sa visibilité sur la scène francophone canadienne ainsi que sur la scène internationale.
- Resserrer les liens entre les parlementaires québécois et leurs homologues francophones d'Amérique.
- Conserver le rôle clé de la section du Québec dans l'organisation des travaux de la Région Amérique de l'APF.
- Réviser la gestion des revenus et dépenses de la Région Amérique.

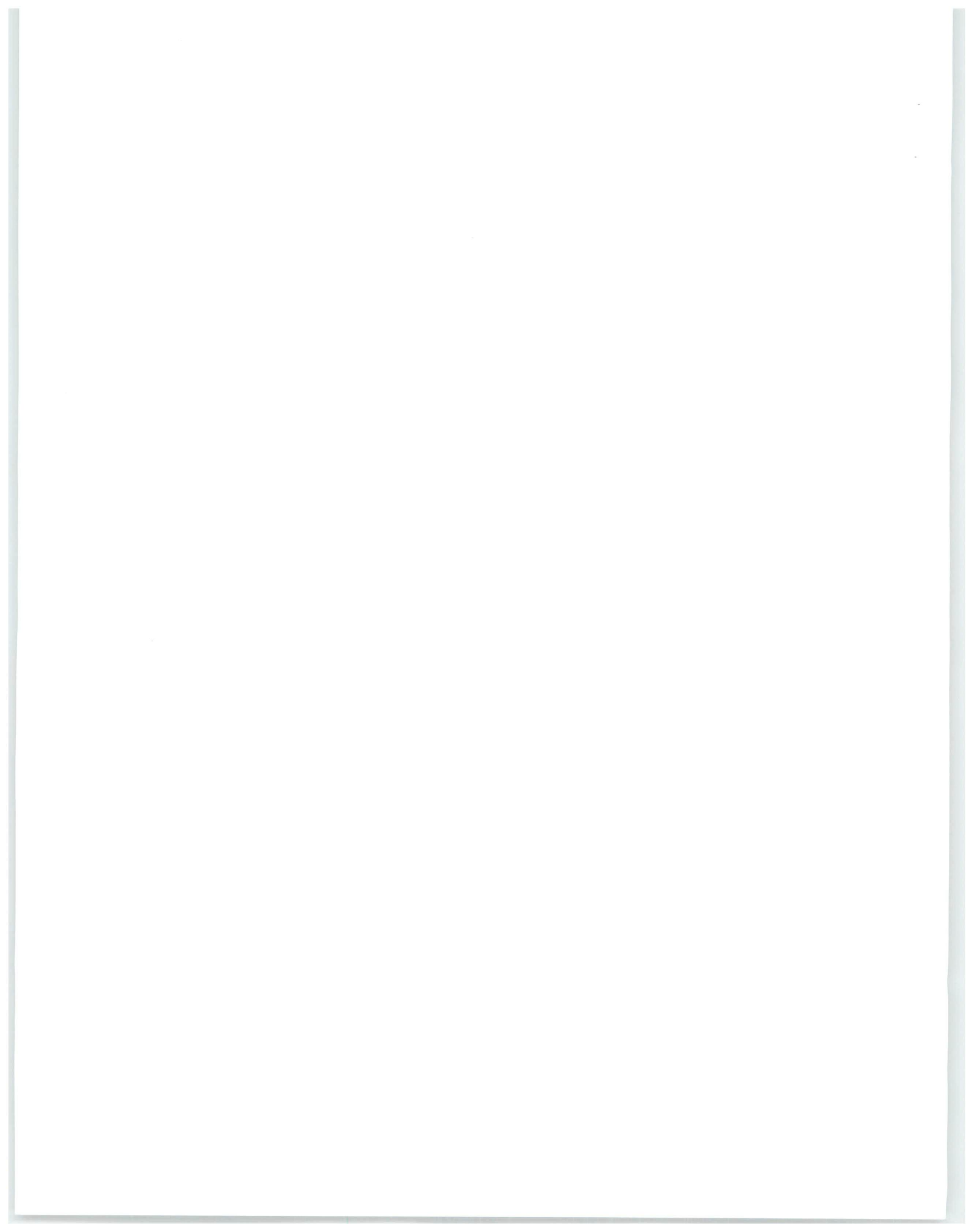
Commentaires/conclusions

- Il a été convenu que le point portant sur le suivi des résolutions soit reporté à la prochaine réunion de la CPS, prévue à Toronto en août 2006, afin de présenter un aperçu plus complet des démarches effectuées par les sections.
- La 23^e Session de l'Assemblée régionale Amérique se tiendra à Toronto, du 23 au 27 août 2006, à l'invitation de la section ontarienne de l'APF.
- Les thèmes abordés seront les suivants :
 - La diversité culturelle : état de la situation (Rapporteur, section du Québec)
 - La dualité linguistique : possibilité de recours devant les tribunaux (Rapporteur, section du Canada)
 - La survie de la communauté francophone hors Québec dans un contexte nord-américain (suite) (Rapporteur, section de l'Ontario).
- Le Chargé de mission Amérique a présenté un plan d'action des activités de la Région pour la prochaine année. Il a réitéré son intention d'assainir les finances de la Région. Il a rappelé ce qui a été fait à cet égard depuis la dernière rencontre d'Edmonton.
- Il a été convenu que le Chargé de mission et la secrétaire administrative régionale participent au Congrès annuel de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF).
- La section du Maine a fait part de son intention de contribuer annuellement au financement de la Région (1 200,00 \$ CD par année).
- Une motion de remerciements à la section du Maine a été adoptée.

Coûts

- Per diem	1 205,05 \$
- Transport	2 250,44 \$
- Autres	0,00 \$
Total	3 455,49 \$

(*) La Région Amérique de l'APF assume les coûts de participation de la secrétaire administrative régionale à cette activité.



RÉUNION DE LA COMMISSION DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la section du Québec de l'APF
- Ottawa (Canada)
- 26 au 29 mars 2006

Participants

- M. Normand Jutras, député de Drummond, rapporteur de la Commission des affaires parlementaires de l'APF
- M. Dominic Dumont, secrétaire administratif adjoint de la section du Québec de l'APF

Contexte

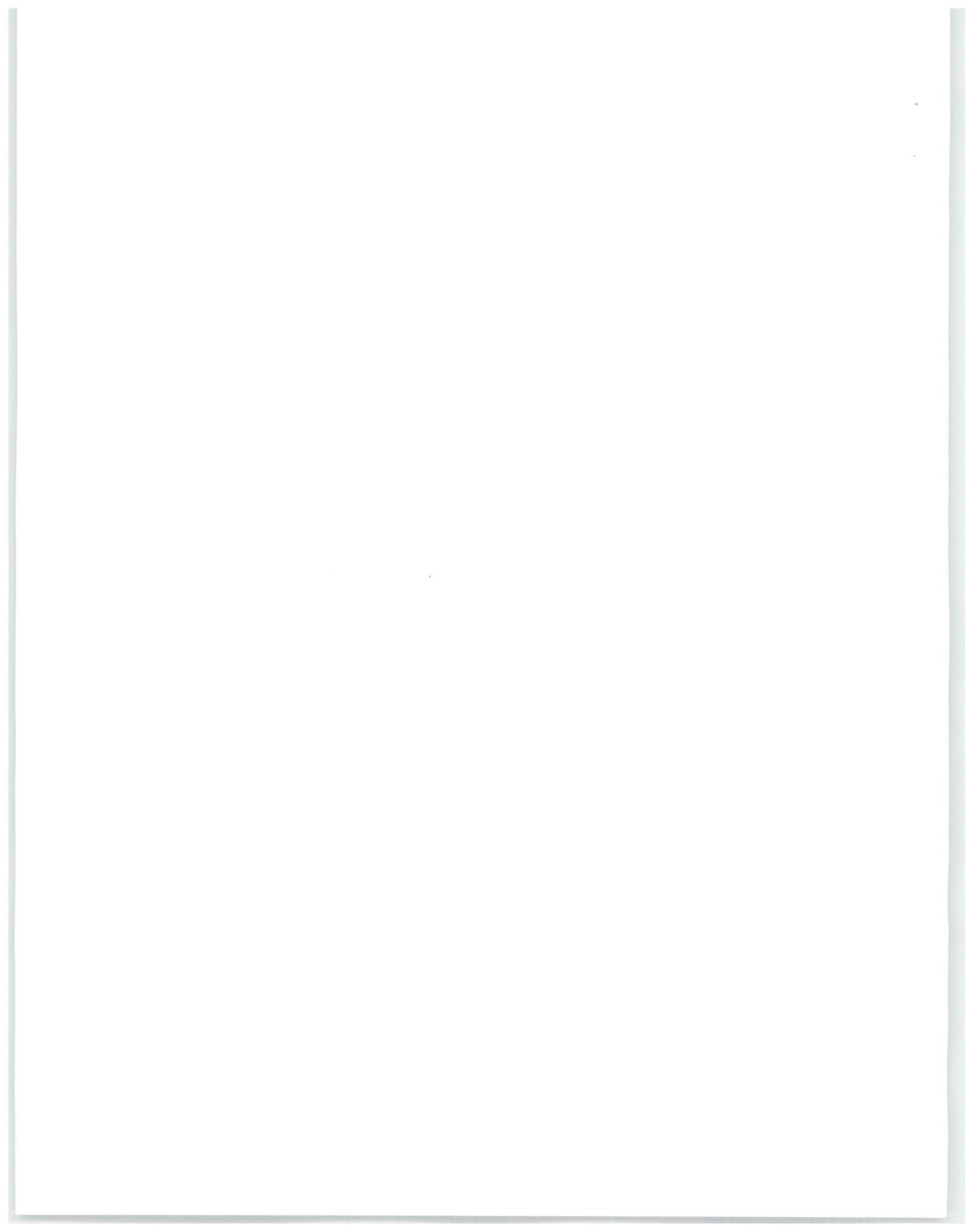
- Le député de l'ANQ a participé à cette activité de la section du Québec de l'APF en tant que rapporteur de la Commission des affaires parlementaires. Il a présenté un troisième rapport d'étape sur le contrôle parlementaire en Francophonie, en plus de présenter le thème d'un nouveau mandat intitulé «L'accès à l'information parlementaire pour tous les citoyens et la liberté de presse au Parlement». Il a en outre participé activement aux discussions portant sur les questions à l'ordre du jour.

Thèmes

- Outre le rapport préliminaire sur le contrôle parlementaire en Francophonie et la présentation du nouveau thème confié au rapporteur de la section du Québec, les thèmes suivants étaient à l'ordre du jour :
 - Le Parlement francophone des jeunes
 - L'action des parlements dans la mise en œuvre des politiques de protection des droits de l'Homme et notamment des réfugiés
 - Le projet Noria
 - Les missions d'observation électorales
 - Les stages de formation et les séminaires parlementaires
 - La vie des assemblées dans l'espace francophone : recueil des procédures et des pratiques parlementaires
 - L'Avis de l'APF présenté au Sommet de Bucarest: suivi du cadre stratégique décennal

Objectifs et enjeux

- Assurer une présence active de l'ANQ auprès des partenaires de la Francophonie, plus particulièrement sur les questions relatives au soutien à l'État de droit et à la consolidation des institutions parlementaires et électorales en Francophonie multilatérale.
- Promouvoir l'expertise de l'ANQ en matière de coopération interparlementaire, particulièrement auprès de ses partenaires africains, toujours présents aux réunions de cette commission.



Commentaires/conclusions

- La participation de l'Assemblée nationale à la Commission des affaires parlementaires a permis de rappeler l'importance primordiale que le Québec attache à la consolidation de la démocratie parlementaire. À cet effet, en participant activement aux échanges sur les stages de formation, les séminaires parlementaires, les missions d'observation des élections, le projet Noria et le Parlement francophone des jeunes, l'ANQ a démontré son intérêt à promouvoir un soutien dynamique et actif au processus de renforcement des institutions parlementaires dans les pays en cours de transition démocratique.

De plus, la section du Québec a présenté les résultats préliminaires de son vaste projet de recherche sur les mesures de contrôle parlementaire en vigueur au sein de l'ensemble des parlements de la Francophonie, suscitant plusieurs commentaires à cet égard. Elle a invité les sections représentées à Ottawa à corriger et bonifier l'information les concernant, en vue de la présentation d'un rapport final à la XXXII^e Session de l'APF, à Rabat, en juillet 2006. La présentation du nouveau mandat de la section québécoise a également suscité moult échanges.

Coûts

- Per diem	1 541,27 \$
- Transport	1 137,22 \$
- Autres	0,00 \$
Total	2 678,49 \$

(2006-05-31)

